

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.

Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

M. WILLIAM THYS †

Régent de la Banque Nationale de Belgique

M. William Thys, régent de la Banque Nationale de Belgique, est décédé subitement à Bruxelles, le vendredi 18 décembre 1935.

Les funérailles ont eu lieu à Daelhem.

Le Gouverneur a prononcé, à la mortuaire, le discours que nous reproduisons ci-après :

Messieurs,

Quel malheur que cette mort, fauchant en pleine carrière, à quarante-neuf ans, une existence si remplie, si nécessaire et dont on pouvait attendre encore une si ample moisson d'œuvres et de services!

William Thys était né le 9 novembre 1886, à l'époque où son père, alors simple capitaine d'état-major, développait, en faveur de la grande entreprise de Léopold II au Congo, cette magnifique propagande par l'action qui fut si féconde. Toute la jeunesse de William Thys fut marquée par les étapes et les triomphes de l'idée coloniale entre les mains énergiques et créatrices de l'homme éminent dont il portait le nom et dont le rapprochait encore davantage une ressemblance physique et morale vraiment saisissante.

Ingénieur des mines de l'Université de Liège, diplômé de l'Institut Montefiore, il entra à la Banque d'Outremer, après un stage fructueux à Londres, cette grande école de la finance.

De la Banque d'Outremer, il passa, après la guerre, à la Banque de Bruxelles, et y présida au puissant développement que la reconstitution industrielle de la Belgique, la concentration de banques de province et l'essor économique qui suivit la guerre apportèrent à ce grand établissement.

Les soucis des affaires ne le détournèrent d'ailleurs pas de l'amour des arts et du goût de la nature.

Le 23 février 1931, à quarante-cinq ans, il fut appelé aux hautes fonctions de régent de la Banque Nationale de Belgique. Il apporta dans nos conseils les qualités brillantes qui le distinguaient, et nous pûmes apprécier son intelligence vive et forte, sa volonté ferme et énergique, ses belles qualités morales : un grand courage, une parfaite loyauté, une entière fidélité à ses décisions et à ses amitiés. C'étaient là des dons de chef, que servaient une expérience étendue des hommes et des affaires et l'art de se faire suivre et aimer.

Il sut en faire preuve non pas seulement dans la période d'abondance et d'expansion, mais aussi dans les dures années de la grande crise. Je puis lui rendre ce témoignage que pas un moment il ne recula devant les responsabilités, montrant ainsi que c'est aux heures difficiles qu'on mesure l'âme d'un chef et qu'on apprécie ses plus rares qualités.

Dans la division, qu'il réalisa le premier chez lui, entre la banque de dépôts et la banque industrielle, il inaugura en Belgique une conception, qui, depuis, développée par le Gouvernement, est devenue le régime de droit commun pour nos établissements de crédit.

A juste titre, une œuvre aussi considérable avait valu à William Thys l'estime et la sympathie de ses collègues, qui rendaient un légitime hommage à ses éminentes capacités.

C'est au moment où, à la suite de la réorganisation bancaire, il venait de prendre la direction de la Société de Bruxelles pour la Finance et l'Industrie, que la mort est venue le surprendre brutalement et tous nous sommes encore frappés de stupeur devant cette grande, cette douloureuse fatalité, à laquelle on voudrait ne pas croire!

Au nom de la Banque Nationale de Belgique, de sa direction et de son conseil général, au nom de l'ensemble des banquiers du pays, j'apporte à sa veuve et à ses enfants, si durement éprouvés, l'expression de notre sincère tristesse et je les assure de la part unanime que nous prenons, de tout cœur, à leur profonde affliction.

Messieurs,

Un grand nom est lourd héritage.

William Thys a su porter le sien avec honneur, avec éclat et sans faiblir.

Que la paix soit avec lui!

Nous conserverons à sa forte personnalité le plus fidèle et le plus reconnaissant des souvenirs.

APRÈS LA DÉVALUATION MONÉTAIRE L'UTILISATION DE LA PLUS-VALUE DE L'ENCAISSE-OR

par M. Fernand Baudhuin,

Professeur à l'Université de Louvain.

I. Lors de la dévaluation monétaire opérée en mars 1935, l'Etat belge s'est fait attribuer la plus-value résultant de la réévaluation de l'encaisse-or de la Banque Nationale. Ce stock métallique représentait, à la veille de l'opération, environ 11.100 millions de francs anciens; ceci a donné, calculé sur la base de 25 p. c. de dévaluation, une plus-value de 3.700 millions. En tablant sur le taux actuel et probablement définitif de 28 p. c., la plus-value atteindra 4.350 millions; mais elle ne pourra être dégagée et considérée comme acquise qu'après publication de l'arrêté définissant la nouvelle parité-or du franc. Jusqu'alors, le taux de dévaluation pourra varier entre 25 et 30 p. c., du moins en théorie.

Le gouvernement belge considère que le crédit mis ainsi à sa disposition constitue une sorte de masse de manœuvre, qu'il peut porter dans les secteurs qu'il juge menacés. Et il lui a donné jusqu'ici l'utilisation suivante, d'après les documents parlementaires (1) :

Affectation de la plus-value de réévaluation.

(Situation existante en décembre 1935.)

Remboursement d'avances anciennes à la	
Banque Nationale	345.000.000
Part du Grand-Duché de Luxembourg	133.000.000
Fonds des rentes	800.000.000
Fonds d'égalisation des changes	1.125.000.000
Remboursement de 15 millions de florins	300.000.000
Prélèvement budgétaire	102.000.000
	<hr/>
Totalfr.	2.805.000.000

La somme non encore utilisée s'élève donc à 900 millions, en tablant sur 25 p. c. de dévaluation. Mais on peut observer que le Fonds des Rentes n'a encore reçu que 800 millions, alors qu'il dispose d'une dotation d'un milliard. Il y a donc là une affectation virtuelle. Notons, par ailleurs, que ce fonds n'a pas dépensé ses 800 millions; aux dernières nouvelles, son portefeuille

ne représente qu'environ 550 millions, et le solde de son avoir se trouve parmi les comptes courants particuliers de la Banque Nationale.

Le remboursement de 345 millions à la Banque Nationale a permis, avec la prise en charge par le Trésor de 500 millions de billets de 50 francs, d'éteindre complètement le solde des avances d'inflation antérieures à la stabilisation de 1926. Cette affectation est évidemment définitive, de même que l'attribution de 133 millions au Grand-Duché de Luxembourg.

Les autres affectations n'ont pas le même caractère. On observera que le financement du budget extraordinaire de 1935 n'a requis que 102 millions. Si certains tableaux font état d'un prélèvement de 402 millions, c'est que celui-ci comprend la somme nécessaire au remboursement des 15 millions de florins, opération qu'il convient de mettre à part au point de vue de la politique monétaire.

Ayant ainsi posé les chiffres et les faits, nous pouvons rechercher les règles applicables en la circonstance.

Le problème se pose sous un double aspect : celui des finances publiques, et celui de la monnaie. Au point de vue des finances publiques, nous ne nous arrêterons pas à la conception simpliste d'après laquelle la plus-value pourrait être consacrée aux dépenses ordinaires de l'Etat, ce qui permettrait de ne pas opérer de déflation budgétaire. Il est facile de penser qu'une fois cette masse épuisée (et elle le serait vite) le problème budgétaire se poserait avec une acuité d'autant plus grande que les prix auraient vraisemblablement monté par le maintien d'un train de vie au-dessus des moyens permanents de la collectivité.

C'est du reste une erreur que de vouloir redresser les finances publiques par la dévaluation. Nous pensons qu'arrivé à un certain point, l'assainissement financier n'est pas possible sans dévaluation. Mais celle-ci n'est alors qu'une des conditions nécessaires à l'aboutissement du plan de redressement financier.

(1) Voir notamment le rapport sur le Budget des Voies et Moyens de M. Merlot, ainsi que les discours de M. van Zeeland, Premier Ministre, et de M. M.-L. Gérard, à la Chambre (séances des 10 et 11 décembre).

Cette conception simpliste étant écartée, en voici une autre qui ne se heurte pas aux mêmes objections, en ce qui concerne les finances publiques. Les Etats modernes, surtout en temps de crise, recourent normalement à l'emprunt pour effectuer des travaux considérés comme productifs. Sous une forme ou l'autre, la plupart des pays ont aujourd'hui des budgets extraordinaires, dont ils abusent largement du reste.

Peut-on financer ces budgets par la plus-value? Cela semblerait s'indiquer, car il serait absurde d'emprunter et d'augmenter ses charges financières alors que l'on possède à son crédit des milliards inutilisés. Au point de vue des finances publiques, il faut évidemment considérer ce système avec faveur. Son grand danger réside dans les commodités qu'il offre; il peut faire entreprendre sous divers prétextes des travaux qui, en réalité, ne sont pas productifs. Chacun sait que la facilité d'emprunt est un bien dangereux conseiller pour tous les gouvernements. Il n'en va pas autrement quand le trésor est largement approvisionné de la façon que nous venons de dire.

Si nous examinons le problème au point de vue des finances publiques, nous ne pourrions donc admettre que des dépenses réellement productives. Peu importe la façon dont l'argent est arrivé aux mains de l'Etat : si on le dépense inconsidérément, on avancera l'heure où les emprunts seront nécessaires, et où il faudra augmenter les charges financières du pays. On doit donc être aussi économe de ces capitaux, que si on les avait réellement empruntés.

II. Ce n'est du reste pas à ce point de vue que se pose le véritable problème de l'utilisation de la plus-value. La mise en circulation du pouvoir d'achat représenté par elle pose une question monétaire de la plus haute importance. C'est au point que le Président Roosevelt, malgré son audace, s'est jusqu'ici refusé à utiliser les crédits mis à sa disposition après la stabilisation provisoire du dollar. Jusqu'à quel point ne verserait-on pas dans l'inflation en faisant sortir, sous forme de billets évidemment, le montant de la plus-value disponible théoriquement?

L'inflation, on le sait, consiste dans un excès de pouvoir d'achat. Mais qu'appelle-t-on un excès? Et par rapport à quoi peut-il y avoir excès? C'est le cas lorsque les moyens de paiement mis en circulation et effectivement utilisés sont disproportionnés à la quantité de biens disponibles.

Dès maintenant, nous devons signaler que l'émission d'un supplément d'achat aura facilement le caractère d'une inflation en un temps où l'offre de marchandises est pratiquement en équilibre avec la demande; mais il en ira autrement si, préalablement, on se trouve dans une situation où l'offre dépasse sérieusement la demande, c'est-à-dire en temps de crise. *A priori*, l'inflation sera beaucoup moins à craindre.

Il faudra prendre garde aussi à l'état dans lequel se trouve le marché du crédit. En temps de prospé-

rité, l'optimisme qui prévaut conduit assez facilement à une expansion de crédit qui peut dégénérer en inflation positive. Il est certain que les pays anglosaxons en particulier ont connu ce climat avant la crise. Si les pouvoirs publics augmentent encore le pouvoir d'achat par l'utilisation d'une plus-value de ce genre, ils provoqueront l'apparition assez rapide d'un excès du pouvoir d'achat.

La position est différente après une période de déflation prolongée, entendue en son sens strict qui est synonyme d'une contraction systématique des crédits. L'émission supplémentaire de pouvoir d'achat n'a plus alors que le caractère d'une « réflation », ou d'une contre-déflation. On neutralise uniquement par là les conséquences néfastes d'une politique qui, par ailleurs, peut être nécessaire. C'est évidemment dans cette situation que nous nous trouvons actuellement en Belgique et dans les pays du bloc de l'or.

Comme on le voit, il ne faut pas considérer nécessairement comme de l'inflation l'utilisation et la mise à la disposition du public du pouvoir d'achat supplémentaire représenté par la plus-value. Des distinctions sont nécessaires.

Ce qu'il faut éviter avant tout, c'est que l'émission de ce pouvoir d'achat n'amène directement le pays à augmenter son niveau de vie, ce qui déterminerait une hausse des prix et un appel de marchandises étrangères. Dans ce but, il importe que la plus-value ne passe pas, sous une forme ou l'autre, dans les revenus de la nation. Certes, on doit tendre à ce que ceux-ci augmentent, mais ce ne pourra être que par la reprise des affaires et la remise en marche de la machine économique.

La difficulté consiste donc à faire en sorte que l'émission augmente la quantité de *capital* dont dispose le pays, et non de ses *revenus*. Il n'est pas douteux que posé sous cet aspect, le problème appelle des solutions complexes. Dans le cas de la Belgique, il est difficile d'admettre qu'une plus-value de 3.700 millions passe intégralement dans les capitaux. Fatalement, il s'en glisserait une partie dans les revenus. Dès lors, on doit trouver le moyen d'utiliser en partie autrement le crédit mis à la disposition du Trésor.

A notre avis, la meilleure utilisation consisterait dans le rachat de notre dette extérieure. De cette façon, nous allégerions les charges de l'Etat et, d'autre part, nous éviterions la mise en circulation du pouvoir d'achat en Belgique même. C'est ce que nous avons fait en remboursant, au cours de l'été, 15 millions de florins empruntés en décembre 1934.

Il faut considérer aussi que l'intervention du Fonds de régularisation des rentes a abouti en partie aux mêmes résultats. En effet, ce fonds a racheté, en vue de soutenir les cours, un portefeuille qui, déduction faite des reventes, représenté environ 600 millions. Une grande partie des ventes de rentes émanait de possesseurs étrangers, qui détenaient notamment d'importants montants d'emprunts libellés en dollars.

L'origine de ces ventes est suffisamment établie pour que l'on doive admettre cette explication. Faut-il souligner le fait que ceci équivaut très exactement à un rachat de dettes étrangères? L'opération correspond donc rigoureusement à la première, relative à l'emprunt en florins.

Jusqu'ici, nous n'avons pas encore constaté de mise à la disposition de l'économie belge, d'une partie de la plus-value. Nous y arrivons, par l'action du fonds des rentes, en ce qu'elle a eu pour résultat le rachat de fonds d'Etat vendus par nos nationaux. Dans les premiers temps, nous avons vu avec regret utiliser de cette façon une partie de la plus-value. Mais aujourd'hui, nous estimons qu'il faut nous féliciter de ce qui est arrivé. Il eût été dommageable que le fonds ne soit pas intervenu, et ait, pour économiser ses disponibilités, laissé tomber plus vite les cours. Si nous admettons que la moitié du fonds des rentes a servi à racheter les valeurs détenues par des Belges, nous pouvons conclure que 300 millions environ de capitaux ont été mis ainsi à la disposition de l'économie belge.

En somme, ceci n'est autre que l'*open market policy* que les pays anglo-saxons pratiquent depuis si longtemps. Il est classique que lorsqu'elle veut donner des disponibilités au marché, la Banque d'Angleterre achète des fonds publics. C'était spécialement nécessaire en Belgique, nous l'avons dit, après de longues années de déflation entendue dans son sens strict.

Pour nous convaincre du caractère d'*open market policy* de cette opération, il nous suffit de réunir en imagination le fonds des rentes à la Banque Nationale. L'opération est donc saine au point de vue monétaire, elle doit simplement être soumise aux règles pratiquées de tout temps en Angleterre. Dès que des symptômes d'excès de disponibilités apparaîtront, il faudra arrêter cette émission de crédits, et au besoin en résorber une partie.

III. Mais on sait que le bénéfice de réévaluation de l'encaisse-or doit jouer encore un rôle plus étendu dans nos finances publiques. On veut lui faire escompter en quelque sorte les ressources que l'emprunt doit fournir. Il s'agit évidemment de financer uniquement le budget extraordinaire qui, en principe, ne doit contenir que les dépenses strictement productives, directement ou indirectement. En pratique, cela équivaut à postposer le moment où l'on voudra emprunter, et à payer d'ici-là les dépenses extraordinaires par la plus-value. On a commencé à le faire à partir de l'automne de 1935. Comment faut-il apprécier cette façon de faire au point de vue monétaire?

Nous avons prononcé plus haut le mot d'escompte. L'encaisse de la banque doit essentiellement servir de base à une politique de crédit à court terme. L'essentiel en l'occurrence c'est que, au cas où une contraction des crédits et du volume de la circulation fiduciaire serait nécessaire, cette contraction puisse être opérée en exigeant le remboursement des avances con-

senties. Si donc il s'avérait que l'on a exagéré l'expansion du crédit, l'Etat devrait être en situation de restituer les sommes avancées. Il devrait le faire par un emprunt, extérieur ou intérieur. Comme on le voit, le montant que l'on peut prélever dans ce but sur la plus-value ne doit pas dépasser ce que le crédit de l'Etat est sûr d'obtenir sur l'un ou l'autre marché.

La possession d'une forte encaisse-or constitue du reste ici une garantie contre l'inflation. Dès qu'un excès de crédit apparaîtra, on notera — sauf afflux de capitaux étrangers — des sorties d'or qui constitueront un avertissement et un remède. Ces sorties provoqueront, en effet, une déflation salutaire.

A ceux qui trouveraient étranges les procédés que nous venons de dire, nous demanderons quelle différence il y a entre l'utilisation de la plus-value dont il s'agit et l'utilisation du produit d'un emprunt étranger. En décembre 1934, le gouvernement Theunis empruntait 100 millions de florins (pour la Belgique et sa colonie). Le montant lui en était remis en or et en devises étrangères, qu'il a cédés à la Banque Nationale, en échange de crédits en francs. C'est exactement ce que fait maintenant le Trésor, en remettant à la Banque les lingots qui lui ont été attribués à la dévaluation, et en en recevant la contre-valeur en francs. Au point de vue monétaire, les deux opérations sont absolument identiques.

Toutefois, au point de vue du volume des crédits, il y a une différence résultant de l'ambiance dans laquelle ces opérations se sont effectuées. Les capitaux mis en circulation en Belgique grâce à l'emprunt en florins, repassaient immédiatement la frontière, par suite des craintes quant à la sécurité de notre monnaie. Il n'en résultait donc malheureusement aucune « réflation ». Actuellement, ces capitaux restent chez nous, et l'effet favorable de la contre-déflation est obtenu.

L'utilisation de la plus-value a les mêmes effets que la rentrée des capitaux dont nous avons été témoin après la dévaluation. Les propriétaires de ces capitaux les ont convertis en francs et les utilisent progressivement en Belgique. L'Etat ne fait pas autre chose.

IV. L'utilisation de la plus-value et la mise en circulation du capital qu'elle représente n'appellent donc pas condamnation. Au contraire, prudemment pratiquées, elles constituent un moyen de retrouver le volume normal des crédits en notre pays. C'est un moyen très actif de lutte contre la crise. L'expansion des crédits, que l'on poursuivait vainement jusqu'ici, est ainsi obtenue avec facilité.

Cela ne signifie évidemment pas que l'opération n'ait ses limites et ses dangers. Elle ne peut être poursuivie que par un gouvernement clairvoyant, qui puisse éventuellement arrêter la manœuvre, et au besoin faire machine arrière. Elle n'est à conseiller que lorsque, par sa sagesse, l'Etat s'est assuré un crédit lui permettant de financer ses dépenses extraor-

dinaires par d'autres moyens, si la situation monétaire l'exige.

Nous ajouterons qu'en principe, il faut recommander que l'expansion des crédits se fasse moins par l'utilisation directe par l'État, que par la mise de capitaux à la disposition des affaires. Nous préférons donc la pratique de l'*open market policy*, c'est-à-dire le rachat des rentes. Ceci a le grand avantage de créer une sorte d'équilibre automatique. Si le volume du crédit vient à dépasser ce qui convient, les capitaux remis en paiement de ces rentes prennent assez naturellement le chemin de l'étranger, ce qui assure la déflation nécessaire.

Quant au reste, il importe d'être attentif aux signes d'inflation qui pourraient se présenter chez nous. Le premier d'entre eux serait une pléthore évidente de capitaux, qui se traduirait par une facilité anormale de souscription aux émissions, et par des placements à l'étranger qui détermineraient des sorties d'or suffisamment significatives. En temps normal, ces mouvements de l'or seraient en eux-mêmes le meilleur des baromètres, mais actuellement, il n'en va pas ainsi. Les allées et venues de capitaux étrangers qui se sont réfugiés chez nous troublent absolument le fonctionnement de ce signal d'alarme. Il faudrait parvenir à dégager ce qui, dans les mouvements de capitaux, est imputable à ce facteur, pour ne tenir compte que du solde.

Le deuxième signe d'inflation éventuelle est évidemment le mouvement de nos prix. Nous considé-

rons qu'à présent, ces derniers ont pratiquement épuisé la hausse qu'ils devaient à la dévaluation. Nos prix de détail ne ressentent plus qu'une très faible propension à la hausse ayant cette origine; si cette influence était la seule à agir, nous n'aurions plus qu'une avance d'environ 0,3 p. c. par mois, ce qui est négligeable. D'un autre côté, le relèvement dû aux mouvements mondiaux des prix n'entre pas en considération au point de vue de l'influence monétaire.

Ce qu'il faut donc observer, c'est la tendance de l'ensemble des prix strictement belges, et le signe d'alarme serait une hausse généralisée de ces prix. Or, jusqu'ici, le relèvement est très inégalement réparti; la hausse des derniers mois est due quasi exclusivement à quelques produits qui subissent l'influence mondiale.

Jusqu'où peut-on aller dans cette voie? Seule l'expérience pourra l'indiquer, et elle doit être poursuivie avec une extrême prudence, de façon à pouvoir la freiner immédiatement. Mais, en tout cas, jusqu'ici, elle se poursuit très favorablement. Nous plaçons au second rang l'avantage que le Trésor trouve; nous souhaitons, au surplus, qu'il n'en abuse pas en se lançant dans une politique inconsidérée de travaux d'une rentabilité douteuse. L'avantage principal dont bénéficie le pays réside dans la neutralisation de la déflation des crédits qu'il avait dû s'imposer précédemment; mais on compromettrait ce profit si l'on abusait du procédé.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA BELGIQUE

(SEPTEMBRE, OCTOBRE, NOVEMBRE 1935.)

APERÇU D'ENSEMBLE.

Au cours des trois mois sous revue, les traits saillants de la situation créée au lendemain de la dévaluation se sont accusés : accroissement de la circulation, abondance des capitaux, extension de la consommation intérieure; hausse des prix de gros, reprise moindre des prix de détail, relèvement irrégulier des salaires; amélioration du marché intérieur, accroissement de la production, élargissement léger des débouchés à l'exportation; assainissement des entreprises industrielles, redressement de la situation agricole, progrès de la marge bénéficiaire. Il reste à faire avant d'en revenir à la prospérité. Mais l'on est dans le bon chemin.

Le mouvement des prix a suivi la marche ascendante que tout faisait prévoir. L'indice des prix de gros passa de 464 en mars à 560 en septembre, à 574 en octobre et à 582 en novembre. L'écart entre les extrêmes est de 118 points, soit plus de 25 p. c. Pendant quatre mois, la hausse s'était stabilisée autour de l'index 552. Depuis lors, le relèvement des prix mondiaux et la hausse saisonnière ont été particulièrement sensibles pour les matières premières, les produits destinés à l'alimentation et les matériaux de construction. Ils s'élèvent dans de moindres proportions aux stades de l'achèvement.

Les prix de détail remontèrent à une allure parfois inquiétante, sans s'arrêter à quelque palier, d'où l'on pourrait déduire quand ils parviendront à l'équilibre. L'index s'est inscrit à 662 en août, à 670 en septembre, à 684 en octobre, à 689 en novembre, soit une hausse de 68 points ou de 9 p. c. par rapport au mois de mars. Cela n'est pas excessif; on est encore loin d'atteindre les 15 p. c. de hausse que certaines déductions laissaient prévoir au début de la dévaluation. L'index du coût de la vie n'a pas augmenté dans des proportions plus fortes. Mais l'accroissement est senti très inégalement selon les catégories de consommateurs. Par ailleurs il est très divers selon les catégories de biens qui entrent dans la composition de l'index. Au 15 octobre il atteignait 3,8 p. c. pour le vêtement et 14 p. c. pour les denrées alimentaires. Le relèvement de l'index aurait probablement été plus important sans les mesures prises par le gouvernement pour le maintenir dans des limites justifiées. C'est ainsi qu'au mois d'octobre des décisions furent prises en vue d'agir sur la formation des prix agricoles, qui accusent une fermentation résultant non seulement de facteurs saisonniers et de la dévaluation, mais de la reprise des prix mon-

diaux. Il y eut, dans ce secteur, une appréciation considérable et constante. Le froment passa de fr. 58,43 à 89,70; les pommes de terre de fr. 25,34 à 36,36, en frôlant 68 fr. en juillet; le beurre cotait fr. 16,46 en mars, fr. 19,91 en octobre; les œufs montèrent de fr. 0,29 à fr. 0,79. Pour enrayer ce mouvement, le gouvernement a proclamé, avec raison, la levée provisoire des contingents à l'importation des œufs; l'élargissement des licences à l'importation de la viande porcine, du saindoux, des salaisons; la suspension temporaire des droits spéciaux sur l'importation du beurre et autres; il a également annoncé qu'il n'y avait pas lieu pour le moment de procéder à la revalorisation projetée du froment. Ces mesures ont été prises au mois d'octobre.

Tandis que le coût de la vie augmente, les efforts se multiplient pour abaisser le loyer de l'argent. Il y a d'ailleurs une tendance fondamentale à la baisse par suite de l'abondance des capitaux qui ne trouvent pas d'emploi, phénomène caractéristique des périodes de fin de dépression, préluant généralement à l'essor économique. Mais cette tendance n'a pas encore adopté de formes précises à caractère général. Certes, le marché de l'argent continue à s'assainir. Depuis le premier semestre de cette année le loyer officiel des crédits est particulièrement bas. Le taux de la Banque Nationale se maintient à 2 p. c., le taux hors banque à 1,875 p. c., le *call money* ne se cote plus. Dans le secteur privé aussi, la détente n'est pas négligeable par suite de l'élargissement de l'offre. Mais bien que la caractéristique du marché soit une surabondance de capitaux inemployés, ils ne sont pas offerts à si bon compte, ni très facilement. D'un côté, la demande n'est pas assez forte en crédits commerciaux; on n'en est pas encore arrivé à l'ascension requise pour cela; les entreprises industrielles et autres sont dans une période de restauration, et l'on constate chez elles une tendance très nette à l'autofinancement. De leur côté les banques ne peuvent baisser leurs prix outre mesure car elles doivent rémunérer le capital-actions tout en faisant peu d'opérations; en outre, elles montrent une circonspection qui est le fruit des leçons de la crise et de la réorganisation légale. Enfin, elles ont dans leur ensemble d'assez importants dépôts étrangers, qui représentent des fonds réfugiés en Belgique et la contre-partie d'opérations de change. Ces fonds sont susceptibles d'être retirés comme ils sont venus. D'où la légitime prudence des banques à leur égard.

La baisse du loyer de l'argent est moins importante

sur le marché du crédit à long terme. Le taux des prêts hypothécaires, réduit au maximum légal de 6 p. c., est parfois moindre dans les organismes officiels. Les comptoirs d'escompte rattachés à la Banque Nationale, qui travaillent également pour la Caisse d'Epargne, prêtent souvent pour celle-ci à 5 ou 4,5 p. c. Cependant ici le même décalage se produit entre les taux officiels et ceux du secteur privé. Le fait que les émissions hypothécaires ne s'accroissent pas sensiblement, qu'elles accusent même une légère infériorité par rapport aux moyennes du premier trimestre de 1935 est peut-être un indice des exigences des prêteurs. Ceux-ci demandent des garanties souvent plus fortes qu'auparavant. Le souvenir des mesures restrictives du taux de l'intérêt et de la clause-or n'est d'ailleurs pas effacé.

Le marché du crédit à moyen terme est l'objet de certaines préoccupations. C'est à vrai dire un marché peu défini, par conséquent peu ordonné. Quand il s'agit de crédits de livraison à deux, trois ou quatre années, il est assez aisé de les obtenir. La Banque Nationale ouvre des crédits d'acceptation, sur lesquels les Banques peuvent appliquer le papier de ce genre pour un terme de trois mois, ce qui leur donne de la facilité. L'Institut de Récompte et de Garantie est, de son côté, intervenu utilement dans plusieurs cas, en promettant, quand le crédit est plus long, de reprendre éventuellement les traites aux banques, mais quand il s'agit d'immobilisation, les banques de dépôt marquent avec raison de la prudence. Les trusts, qui ont parfois de la peine à s'alimenter en argent frais, continuent à assainir leur propre situation. On signale partout que s'accumulent les disponibilités, alors que les industriels qui cherchent du moyen terme ne parviennent pas à l'obtenir facilement, sinon contre garanties effectives et à taux élevé. Mais faut-il s'en étonner? Trop souvent, de pareils crédits sont de véritables commandites.

Les émissions restent peu abondantes. Le nombre de nouvelles constitutions s'accroît à la vérité; mais le courant n'est pas très accentué. Les augmentations de capital sont notablement plus élevées qu'en 1934: Pour les dix premiers mois de l'année, elles atteignent plus que le triple de la période correspondante de l'an dernier. Mais l'apport en argent frais est beaucoup moindre en importance relative, tandis que les apports en nature s'accroissent fortement, probablement par suite d'opérations de nettoyage.

Les transactions boursières ne sont pas très larges. L'indice des titres à revenu fixe n'a pour ainsi dire plus bougé depuis le mois de juin. La conversion a stabilisé nettement la nouvelle valeur-type. L'indice des titres à revenu variable est plus intéressant. Après le calme des mois d'été, il a retrouvé une tendance au relèvement. Il s'est fixé en novembre à 41, soit quatre points au-dessus de l'indice du mois d'août. La détente du marché n'est donc pas négligeable.

La production industrielle a continué sa marche ascendante. Octobre fut témoin d'un bond en avant, sur presque toute la ligne. La production charbonnière

fut la plus forte de toute l'année au cours de ce mois, cependant que les stocks déchurent d'une façon très satisfaisante. La sidérurgie, qui avait fléchi en quantité depuis le mois de mai, fut bien près de revoir les indices particulièrement favorables de cette période. Elle travaille d'ailleurs avec bénédice. Le textile, nettement en reprise à l'exportation, fut très actif et connu, dans certains de ses secteurs, notamment en filature de coton, une activité presque fébrile. L'amélioration constatée est due en partie à la demande élargie du marché intérieur que nombre d'industries cherchent à conquérir par des adaptations nouvelles, soit en éliminant la concurrence étrangère par une politique des prix adéquate, grandement facilitée par les effets de la dévaluation, soit en produisant des spécialités pour lesquelles nous dépendons du dehors. Cette dernière tendance, qui ne date pas d'hier, a trouvé des applications très caractéristiques au cours des derniers mois, notamment dans l'industrie textile verrière, dans la construction mécanique et dans la métallurgie de la région liégeoise, pour ne citer que les cas les plus typiques dont il sera question ci-après.

Mais les textiles ont aussi bénéficié d'une meilleure exportation, spécialement vers les deux Amériques. L'incertitude qui règne actuellement sur les capacités de production de l'industrie italienne fait aussi sentir ses effets naturellement temporaires. D'autres industries marquent aussi une meilleure allure.

Cette reprise a évidemment entraîné une diminution du chômage. Le nombre de chômeurs complets fut de 146.581 en juin, de 138.376 en juillet, de 136.139 en août. Depuis septembre, cette réduction s'est arrêtée. Il n'est pas étonnant d'ailleurs que la recrudescence saisonnière du chômage se soit produite malgré les éléments favorables que nous avons analysés. En gros, il n'y a rien d'inquiétant à ce retour du mal; à regarder en arrière, on constate en effet que beaucoup de chemin est parcouru: 206.511 chômeurs complets en mars, 136.726 en septembre. Rappelons à cet égard que la réduction des dépenses de chômage n'est pas en rapport avec cette diminution; elle n'atteint en effet que 14,27 p. c. Ceci est probablement imputable à la variabilité du travail fourni par les chômeurs intermittents, ce dont les chiffres cités ci-dessus ne permettent pas de rendre compte.

L'agriculture offre également des symptômes réconfortants. Si elle continue à inspirer de l'inquiétude à certains, c'est surtout en raison de la lenteur de la reprise et peut-être aussi de préoccupations de polémique. Mais des mouvements de fond se décèlent. Les facteurs essentiels de la crise agricole: l'effondrement des prix de vente par suite de la surproduction, de la mauvaise répartition mondiale, de la politique douanière, et le déséquilibre entre des facteurs de production et ces mêmes prix de vente sont entrés dans une phase de revirement. D'un côté, le marché mondial s'améliore, les prix s'élèvent, la production s'organise; d'un autre côté, le marché national s'élargit, la marge des profits devient positive, l'organisation s'accroît.

L'agriculture est restée pendant longtemps, en vertu de ses caractéristiques sociales aussi bien que techniques, en dehors du cercle des forces constructives modernes. Il s'agit avant tout d'adapter le prix de revient au prix de vente, d'abaisser le premier par un meilleur équipement, par une industrialisation, sinon intense, du moins intelligente de l'agriculture, par la valorisation quantitative aussi bien que qualitative des produits de l'élevage. Le tout tend à augmenter le pouvoir des masses agricoles, tandis que la prospérité renaissante améliore aussi le pouvoir d'achat des masses industrielles qui constituent la clientèle la plus abondante de l'agriculture.

Les indices publiés par le Boerenbond marquent déjà un sérieux progrès au point de vue de l'adaptation des prix. L'écart négatif entre les prix de vente et les prix de revient était de 28 points au mois de mars; en avril il tombait à 18, en octobre il n'était plus que de 7,5. A constater que cette amélioration est due presque uniquement au relèvement des prix, beaucoup moins à la compression des frais de production qui, depuis avril, n'ont pour ainsi dire plus bougé. Il reste donc à traiter ce problème avec plus de vigueur qu'auparavant.

La politique gouvernementale en matière de droits protecteurs n'a pas été sans susciter des mécontentements. Il faut cependant reconnaître que ces mesures, qui rétablissent le contact entre le marché national et le marché mondial dès que les prix de certains produits s'élèvent trop, s'inspirent d'une saine politique. Elles s'opposent en effet à toute hausse excessive du coût de la vie et poussent donc tout naturellement à la compression des prix de revient, si désirable.

Les mesures de contingentement et surtout la valorisation du blé n'ont jamais été que des expédients temporaires.

Pendant la période sous revue, le commerce international de la Belgique, tout en restant confiné dans le cadre des conventions et des restrictions douanières, s'est nettement amélioré. La tendance à l'accroissement du volume manifestée par l'exportation depuis la dévaluation se maintient. Les prix des exportations calculés d'après les moyennes des statistiques, n'ont pas connu d'augmentation notable au début, parce que de nombreux contrats devaient encore s'exécuter aux anciens prix. Depuis, les prix à la tonne se sont redressés jusqu'au niveau de 821 francs au mois d'octobre. Le prix moyen à la tonne pour les dix premiers mois de l'année est de 778 francs contre 685 francs en 1934. Les chiffres suivants indiquent la moyenne mensuelle des augmentations ou des diminutions des importations des dix premiers mois de 1935 par rapport à la période correspondante de 1934.

	En tonnage	En valeur
Animaux vivants	+ 40 %	+ 41 %
Objets d'alimentation et boissons	—	+ 8 %
Matières brutes ou simplement préparées	+ 1,8 %	+ 24 %
Produits fabriqués	— 3 %	+ 6 %

Quantitativement, les progrès ne sont pas très notables. La diminution des produits fabriqués est due, en ordre principal, à la restriction du marché des briques, des tuiles, des fers, des aciers laminés ou étirés. On constate par contre des progrès notables en machines, verreries, bois, allumettes, produits chimiques et textiles, au cours du mois de novembre surtout.

A l'importation sont caractéristiques le resserrement quantitatif et l'augmentation des prix. La moyenne mensuelle des importations atteint 2.643.000 tonnes en 1934; elle n'est que de 2.509.000 tonnes pour les dix premiers mois de 1935. Ce mouvement s'est atténué d'ailleurs à partir du mois d'août. Depuis lors, les importations dépassent assez largement la moyenne de l'année précédente. Cette période, surtout vers octobre, est toujours remarquable par l'accroissement des transactions intensifié en l'occurrence par la crainte d'une hausse continue sur le marché extérieur, surtout en matières brutes et simplement préparées, de même qu'en objets d'alimentation et de boisson. C'est là un revirement très net, comme on peut le déduire par comparaison des chiffres suivants, exprimant l'augmentation ou la diminution moyenne des importations au cours des dix premiers mois de 1935 par rapport à celles des mêmes mois de 1934 :

	En tonnage	En valeur
Animaux vivants	+ 27 %	+ 9 %
Objets d'alimentation et boissons	— 8 %	+ 13 %
Matières premières ou simplement préparées	— 4 %	+ 22 %
Produits fabriqués	+ 3 %	+ 17 %

A tout prendre, augmentation des exportations et diminution des importations font que le déficit de la balance commerciale s'est fort amoindri. De 194 millions en juillet, il est tombé à 39 millions en octobre. A remarquer toutefois que le déficit, quelque grand qu'il ait été, n'a jamais été défavorable à la Belgique. Dans le cas actuel, provenant en majeure partie d'importations massives de matières premières, il est l'indice certain de la reprise et de l'amélioration de la situation intérieure.

L'INDUSTRIE CHARBONNIÈRE.

La fin de l'été a ramené le regain d'activité saisonnier en charbons domestiques. Mais la crainte d'une hausse des prix n'a pas été sans influencer le volume des ventes de cette catégorie de combustibles. Certains charbonnages n'ont accepté les commandes qu'aux prix en vigueur au jour de l'expédition. L'augmentation, plusieurs fois annoncée mais toujours retardée, s'est enfin produite depuis le 1^{er} novembre. Elle est de dix francs à la tonne pour le charbon domestique courant, de cinq francs pour les anthracites de gros calibre — qui sont délaissés au profit des charbons de prix moindres —, de quatre à six francs pour les charbons industriels.

En cette catégorie, on signale des tonnages plus massifs achetés par les usines à gaz et par les centrales électriques, ainsi que l'appoint habituel des fournitures aux sucreries. La Société nationale des Chemins de fer belges a procédé aux adjudications des combustibles qui lui sont nécessaires pour le semestre 1^{er} octobre 1935-1^{er} mars 1936. Sur un total de 922.500 tonnes, 5.000 tonnes seulement sont achetées à l'étranger. Les nouveaux prix sont en hausse de fr. 2,50 à fr. 5,50 à la tonne.

Le marché intérieur donne satisfaction aux charbonnages. Pour les neuf premiers mois de l'année, on constate un élargissement de la consommation par rapport à la période correspondante de 1934. L'accroissement n'est pas considérable, comme le montrent les chiffres du tableau I. Et depuis le mois d'août, la consommation intérieure est inférieure à celle de la même époque de l'année précédente. Cependant, les stocks, tout en accusant des mouvements assez erratiques, restent en dessous de la pointe

d'avril; il sont constamment inférieurs, depuis le mois de juin, à ceux des mêmes mois de 1934. De ce côté, il y a donc une amélioration de la situation. La moyenne de la production des neuf premiers mois de l'année est identique à celle de cette même période de l'an dernier. Mais de juillet à septembre la production mensuelle est sensiblement supérieure; elle est la plus abondante de l'année en cours.

Les importations sont restées constamment inférieures à celles de 1934. Leur courbe est descendue sans arrêt depuis le mois de février. De janvier à septembre la diminution des importations fut de 649.000 tonnes par rapport aux trois premiers trimestres de 1934, soit plus de 11 p. c. Par contre, depuis février, les exportations se sont relevées et, à partir de juin, elles ont dépassé très largement celles de l'an dernier. Leur total est encore inférieur à celui de la même période de l'année précédente, mais il dépasse, pour les mois de juillet à septembre, de 160.000 tonnes, indice indiscutable de la reprise.

TABLEAU I.

MOIS	PRODUCTION		IMPORTATION		EXPORTATION		STOCKS		CONSOMMATION	
	1934	1935	1934	1935	1934	1935	1934	1935	1934	1935
Janvier	2.306	2.242	665	602	513	392	2.855	3.590	2.461	2.438
Février	2.039	2.044	646	627	417	295	2.828	3.582	2.295	2.385
Mars	2.404	2.170	748	614	461	356	2.871	3.594	2.648	2.415
Avril	2.176	2.175	614	540	432	382	3.042	3.627	2.187	2.219
Mai	2.124	2.132	671	592	459	452	3.114	3.404	2.665	2.496
Juin	2.214	2.148	632	578	495	508	3.370	3.329	2.095	2.294
Juillet	2.087	2.243	599	547	442	469	3.530	3.452	2.083	2.198
Août	2.181	2.245	632	533	427	509	3.632	3.535	2.285	2.186
Septembre	2.123	2.198	664	534	474	592	3.447	3.326	2.497	2.350

La diminution des importations est attribuable au fait que les étrangers ne sont plus à même de fournir toutes les quantités qui leur sont accordées, en raison des prix. C'est le cas surtout pour les Anglais comme pour les Polonais. Quant aux ventes à l'exportation, elles procurent des primes de change assez importantes; les exportateurs sont en état de faire des prix intéressants. On constate d'ailleurs, d'après les chiffres donnés ci-dessous, que l'accroissement considérable des exportations des mois d'août et de décembre va de pair avec une chute assez sensible des prix. Parmi les acheteurs, l'Italie a quintuplé ses commandes au mois de septembre, en raison surtout des circonstances politiques. D'autres clients contrebalancent les circonstances favorables à notre industrie charbonnière par des dispositions restrictives rigoureuses. La France, par exemple, a réduit de 10 % le contingent

attribué pour septembre. Les dispositions plus libérales annoncées à diverses reprises ne se traduisent pas dans la pratique. C'est le Hainaut qui est le plus atteint par cette recrudescence de protectionnisme. Les marchés hollandais et suisse sont également en recul. Le marché du coke s'est nettement amélioré au cours des derniers mois. De fortes expéditions ont eu lieu vers les Etats-Unis, en tant que fret de retour. Les frais de transport très réduits expliquent seuls un mouvement d'échanges aussi paradoxal. Un autre débouché nouvellement ouvert est le Katanga, depuis que l'Union Minière emploie à la fabrication du cuivre le coke belge de préférence au coke de Rhodésie. Le pouvoir calorifique de ce dernier est tellement inférieur à celui du premier que l'Union n'hésite pas à se procurer un combustible qui coûte 50 francs de plus à la tonne, soit un sixième de son prix.

TABLEAU II.

Commerce spécial de l'Union Economique.

MOIS	HOUILLE CRUE				COKE				AGGLOMÉRÉS			
	Importations		Exportations		Importations		Exportations		Importations		Exportations	
	Tonnes	Prix à la tonne										
1935 Janvier	315.308	104	274.591	129	211.808	77	68.939	98	12.226	110	30.743	132
Février	328.352	107	221.260	118	216.282	80	36.518	105	11.803	111	28.030	127
Mars	350.753	108	272.353	124	191.483	81	45.007	97	8.479	108	26.315	135
Avril	343.775	109	307.604	165	184.047	99	43.647	128	12.205	115	31.234	148
Mai	218.102	115	362.369	179	193.948	102	43.674	137	17.334	118	34.895	155
Juin	313.491	115	376.633	169	189.654	99	72.078	131	12.560	121	38.812	148
Juillet	276.776	109	353.200	171	195.045	100	61.220	131	11.594	114	37.495	152
Août	273.673	107	357.772	154	186.609	90	88.207	132	12.114	124	37.849	142
Septembre	297.914	119	417.892	154	166.674	93	99.938	122	15.805	125	45.863	137

Les négociations entamées avec l'Allemagne relativement à l'entrée des combustibles originaires de ce pays pendant le semestre prenant cours le 1^{er} octobre n'ont pas apporté une solution favorable. Le montant de 175 à 180.000 tonnes à importer chez nous est identique au montant fixé l'hiver dernier. Il faut y ajouter les 5.000 tonnes figurant précédemment dans le contingentement français et qui ont été incluses dans le tonnage à fournir par les Allemands par suite du rattachement de la Sarre à l'Allemagne.

INDUSTRIE DU VERRE.

Peu de modifications dans l'allure de la production des verreries. On constate cependant une amélioration au cours du mois de novembre. L'Union des Verreries Mécaniques a maintenu quatre divisions en activité dont la production est largement suffisante pour la vente actuelle.

Les Verreries Gobbe, dont on prévoyait la production pour le mois d'octobre, ont repris leur activité depuis le 2 novembre. Le personnel occupé sera d'environ trois cents ouvriers quand le travail donnera pleinement. Actuellement, seuls les hommes s'occupant de la fabrication sont au travail.

D'autres verreries anciennes envisageraient la remise en marche et la construction de bassins modernes équipés de machines étireuses. La question est sérieusement étudiée par une usine de Lodolinsart, tandis que les projets sont moins avancés à Jumet.

La situation est restée relativement satisfaisante en gobeleterie, aussi bien au point de vue de la production que des prix. Vers la fin de novembre, un ralentissement s'est fait sentir dans la rentrée des ordres, ce qui, pour l'instant, n'a rien d'inquiétant. Les prix des articles imposés par le Groupement des Gobeleteries belges, c'est-à-dire tous les articles courants, n'ont été augmentés que dans la proportion de 5 p. c. depuis la dévaluation. Les fournitures à l'exportation sont subordonnées à une autorisation gouvernementale qui empêche le dumping que les producteurs pourraient pratiquer par suite des avantages procurés par la prime de change. Les prix à l'exportation sont beaucoup plus élevés qu'avant la dévaluation. La gobeleterie ordinaire, encore exportée à raison de 391 francs par quintal métrique pendant le second semestre de cette année, l'a été au prix de 503 francs en moyenne au cours du troisième trimestre. Les quantités exportées ont baissé par rapport à la période correspondante de l'année passée, mais la valeur globale est légèrement supérieure en 1935. La gobeleterie de cristal ou de demi-cristal a repris beaucoup mieux encore. La valeur moyenne à l'exportation était de 1.000 francs en 1934; elle est montée à 2.300 francs au quintal métrique au cours du deuxième trimestre de 1935, et elle a atteint 2.600 francs pendant les trois mois suivants. Par contre, les quantités exportées ont diminué de plus des deux tiers pendant cette période, en comparaison avec les mois correspondants de 1934. D'où le fait que la production actuelle est loin d'être

absorbée bien que le tiers des gobeleteries soit en chômage. Les producteurs fabriquant des spécialités vendues librement et à des prix plus rémunérateurs constatent une demande plus nourrie.

Le marché extérieur reste toujours dominé par la politique de contingentement et par la forte concurrence internationale. Le marché anglais est envahi par les produits suédois, tchécoslovaques, russes et anglais fabriqués par le procédé mécanique, moins beaux que les nôtres mais meilleur marché. En France les mêmes facteurs entrent en jeu. La Hollande a levé des droits d'entrée prohibitifs pour renforcer sa politique de contingentement. Et le marché marocain, libre, est rendu inabordable à cause de l'offre japonaise qui se fait à bas prix.

Signalons qu'au mois d'août s'est constitué le Groupement des Fabricants belges de Verres Pressés pour le Bâtiment, en vue d'assurer la défense des intérêts professionnels et de se charger de l'étude des dispositions légales et des projets intéressant cette industrie. Ce Groupement, constitué par trois membres fondateurs, a déposé une demande d'application de l'arrêté royal du 13 janvier 1935 en vue de la réglementation économique de la production et de la distribution.

La division d'Herbatte de la Cristallerie du Val-Saint-Lambert a définitivement fermé ses portes. Le personnel et les ouvriers ont été licenciés.

MÉTALLURGIE ET CONSTRUCTION MÉTALLIQUE.

La production sidérurgique est prospère. Au point de vue quantités elle reste limitée par les accords internationaux, et comme le marché national ne s'est guère élargi, les moyennes des dix premiers mois de cette année ne sont pas supérieures à celles de janvier-octobre 1934, comme on peut le voir par les chiffres suivants :

	1934	1935	Différence
Fonte brute	2.424.000	2.271.900	— 142.100
Acier brut	2.408.600	2.455.900	+ 47.300
Moulages d'acier	40.400	40.900	+ 500
Acier fini	1.825.700	1.889.800	+ 61.100
Fer fini	48.700	43.500	— 5.200

A tout prendre, la production reste donc inférieure à celle de l'an dernier, sauf en produits finis.

Au cours des deux derniers mois, le courant s'améliora cependant assez sensiblement. En octobre, la production dépassa celle du mois précédent, en fonte brute de 21.280 tonnes, en acier brut de 29.973 tonnes, en moulages d'acier de 974 tonnes, en fer fini de 258 tonnes, en acier fini de 31.187 tonnes.

Au point de vue prix, les rendements sont bons.

Mais on reste encore loin de la grande prospérité d'il y a cinq ans, comme le montrent ces quelques chiffres relatifs à l'emploi de la main-d'œuvre dans quelques usines métallurgiques et de construction des environs de Liège.

	MAIN-D'ŒUVRE EMPLOYÉE		
	En 1935	Fin mars 1935	Septembre 1935
S. A. Angleur-Athus :			
Usine de Tillour	2.000	475	300
Usine de Grivegnée	1.528	645	642
S. A. Métallurgique de Prayon à Trooz.	1.001	931	948
S. A. John Cockerill	9.570	6.229	5.890
S. A. d'Espérance-Longdoz	3.289	2.429	2.479
S. A. Safak à Sclessin	263	120	135
S. A. Ateliers Dewandre à Bressoux ..	41	20	21
Société Liégeoise d'Estampage, Sclessin	140	24	20
Forges et Estampages Defawes Frères, à Rocour	35	12	11
Société Dôme, Jemeppe-sur-Meuse	36	6	16
S. A. Beer, Jemeppe-sur-Meuse	219	50	55
Compagnie Industrielle d'Ans	81	49	57
S. A. Piétoce, Sclessin	28	28	28
Capsuleries et Laminoirs de Chaud- fontaine	91	165	199
Etablissements E. de Marneffe et (°, Liège	37	28	34
Ateliers Dubois, Jemeppe-sur-Meuse ..	75	32	18
L'Estampage Belge, Liège	15	5	7
Etablissements Dehousse Frères, Bres- soux	91	86	86
S. A. Bailly Mathot, Chênée	207	130	85
Chaudronneries Smulders	285	106	102
Appareillage Tecco, S. A. à Bois de Breux	102	117	120
Ateliers Moes, Liège	48	49	50

Plusieurs constatations découlent de ce tableau. D'abord la reprise fut moins forte dans la sidérurgie que dans la construction, qui n'a cessé de profiter d'ailleurs d'une situation un peu privilégiée. Ensuite, dans la construction mécanique et métallique, les entreprises qui avaient moins de cent ouvriers en 1930 ont mieux traversé la crise et la dépression que les autres. Le nombre d'ouvriers employés dans douze de ces petites entreprises a passé de 680 en 1930 à 597 au moment de la dévaluation, pour revenir à 647 en septembre, c'est-à-dire presque au niveau de 1930. Par contre le nombre d'ouvriers employés dans cinq ateliers de construction ayant plus de cent ouvriers il y a cinq ans, et recensés ci-dessus, n'a cessé de décroître depuis lors : il était de 1.114 en 1930, de 439 en mars, de 397 en septembre de cette année-ci.

En règle générale, parmi ces entreprises, celles qui travaillent pour l'extérieur n'ont pu regagner le terrain perdu, bien au contraire, tandis que celles qui alimentaient le marché intérieur ont pu accroître leur production depuis le mois de mars. C'est ainsi que la S. A. Safak, l'Estampage Belge et la Société Liégeoise d'Estampage à Sclessin ont dû licencier beaucoup de personnel, par suite de la défaillance de marchés extérieurs. La dernière de ces sociétés a même fermé la division d'estampage et ne travaille que par interruption à la section des ressorts pour les commandes passées par la Société nationale des Chemins de fer. Elle n'a pu se maintenir qu'en mettant au point la fabrication du métal déployé; c'est la seule maison belge qui en produise. On constate d'ailleurs que les usines qui ont pu s'adapter aux circonstances en pro-

duisant des spécialités et en remplaçant sur le marché intérieur des produits jusque-là importés, ont traversé la mauvaise passe, parfois d'une façon remarquable. Le cas des Phenix-Works est typique. Celui des Chaudronneries Smulders l'est aussi. Cette entreprise parvint en effet à maintenir une activité, réduite de moitié il est vrai, mais stable, grâce à sa spécialité de chaudières à récupération.

Enfin les entreprises travaillant pour l'intérieur n'ont pas eu à se plaindre, surtout dans le cas où elles produisaient des articles de consommation courante ou des spécialités. Ainsi, les Capsuleries et Laminoirs de Chaudfontaine qui, depuis 1930, ont pris de l'extension grâce à la fabrication de fusibles d'aluminium pour emballage; et la S. A. Tecco, qui s'est perfectionnée en appareils électriques. Les producteurs d'articles de ménage, tels les Etablissements de Marneffe à Liège et Dehousse, à Bressoux, ont gardé une bonne activité; tandis que les producteurs alimentant la grosse industrie belge, comme les Ateliers Dubois et la S. A. Bailly-Mathot, ont suivi l'évolution néfaste de celle-ci.

A l'exportation, le marché reste étriqué. Il est fortement entravé du fait de règlements monétaires. Par suite des difficultés rencontrées par la clientèle pour obtenir des devises, le trafic avec le Danemark est pour ainsi dire interrompu. Les livraisons pour la Turquie et la Grèce furent complètement suspendues au mois de novembre, par suite des retards de paiement occasionnés par le jeu des clearings. Il en est de même pour nos relations avec la Bulgarie et la Roumanie. En Allemagne, les livraisons sont limitées à 30.000 francs par mois. Les Espagnols ne peuvent absorber que peu de fournitures en raison de la sortie limitée des devises.

Outre les restrictions apportées à l'exportation par le jeu des conventions, les grosses affaires sont contrariées par le développement des événements politiques et par l'élévation des primes d'assurance maritimes contre les risques de guerre.

Cependant, quelques transactions importantes sont à signaler. L'Angleterre n'a pu se contenter du tonnage d'acier qui a été fixé par l'Entente. Il est confirmé que, par suite de la pénurie des demi-produits régnant en Angleterre, la *British Iron and Steel Federation* a décidé d'acheter pendant six mois, depuis novembre, un tonnage mensuel de 10.000 tonnes aux producteurs continentaux de l'Entente, en supplément des quantums fixés. Le Proche-Orient, les Indes, la Chine et le Japon ont fait de bons achats en octobre et novembre. L'U. R. S. S. a importé de grandes quantités de tôles et de barres. Des Etats-Unis, vers lesquels nos exportations se développent de façon générale très favorablement, sont venues quelques affaires intéressantes.

En construction mécanique la situation reste stationnaire; une légère amélioration s'est produite vers le milieu du mois d'octobre. Elle fut assez sensible dans la région de Nivelles. Les plaintes sont de plus en plus nombreuses contre le dumping allemand qui

atteint, dans certains cas, 50 p. c. de la valeur des produits exportés. Cette industrie a été favorisée par la répartition d'une fourniture de 500 voitures belges à la Société nationale des Chemins de fer belges. Le Ministre des Affaires économiques avait mis comme condition à la passation de cette commande que l'entente pour les fournitures à l'exportation fût réalisée au préalable entre tous les constructeurs belges. Sur quatorze firmes intéressées, treize se sont déclarées d'accord. On a laissé provisoirement en suspens la part qui doit revenir à la firme qui a refusé de s'engager dans l'entente.

Une commande de trois cent vingt-cinq wagons destinés au Siam a été adjugée à un atelier de construction de Louvain. Cette commande fut enlevée devant une forte compétition étrangère, comprenant notamment des firmes américaine et japonaise. Par contre, une adjudication de cinq cents wagons pour l'Afrique du Sud a été enlevée par les Anglais, mais toutes les parties accessoires en acier coulé seraient passées par la firme anglaise à une usine belge. Un autre établissement du Centre a reçu une commande de cent cinquante wagons pour la Chine.

Relativement à l'adhésion de la Pologne au Cartel des Rails, on signale que cette adhésion n'a été acquise que moyennant attribution à ce pays d'un tonnage d'exportation de 10 p. c. du total, avec garantie d'un tonnage minimum de 45.000 tonnes environ, le plafond étant fixé à 70.000 tonnes. L'accord ainsi conclu a la même durée que l'Entente de l'Acier réorganisée, c'est-à-dire jusqu'au 1^{er} août 1940, avec droit de résiliation après trois ans.

Les affaires dans ce compartiment témoignent aussi d'une certaine reprise depuis le renforcement du cartel des rails. Un ordre de 42.000 tonnes de rails a été inscrit pour l'Argentine.

Le Cartel international des Tubes en Acier, dont la dissolution date de mars dernier, pourrait se reconstituer, un désir d'entente animant les principaux producteurs depuis l'effondrement des prix qu'a provoqué la rupture de l'Entente. L'accord de protection mutuelle des marchés intérieurs respectifs signé entre la France, l'Angleterre, la Belgique et l'Allemagne lors de la dissolution du Cartel, reste toujours en vigueur. Cependant, les pourparlers ne paraissent pas devoir aboutir à bref délai; la première prise de contact a tourné court devant l'exagération manifeste des revendications allemandes.

Les chantiers navals de Boom ont connu une activité assez soutenue. Au mois de septembre, il y eut une amélioration sensible pour les travaux de réparation. Un chantier s'occupant exclusivement de cette spécialité a employé son personnel au complet. On signale, au mois d'octobre, la mise en chantier de deux ou trois bateaux neufs, mais à des prix qui ne laissent qu'une marge étroite de profit.

Les tôleries et boulonneries ont connu une assez bonne activité au mois de septembre. Depuis lors, la situation est restée satisfaisante. Les fonderies des environs de Huy signalent que dans l'ensemble les

affaires sont sensiblement meilleures qu'en 1934. La marge bénéficiaire est pareillement plus intéressante.

L'industrie du zinc a bénéficié, depuis la dévaluation, de conditions assez favorables résultant d'un certain élargissement du marché, d'une hausse des cours du métal. Cependant, l'amélioration a quelque peine à se maintenir par suite des contingentements appliqués par la France, l'Allemagne et la Hollande, et des autres entraves à l'exportation. Des pourparlers sont entamés depuis quelque temps en vue d'arriver à une entente entre les producteurs de laminé. Les prix intérieurs du laminé restent mauvais.

L'industrie armurière connaît un regain d'activité en armes de guerre. La Fabrique Nationale a enregistré des commandes pour le département de la Défense nationale; elle produit des mitrailleuses d'un modèle récent et très perfectionné qu'elle vend à l'étranger. La situation est relativement bonne. Par contre, l'armurerie privée souffre des maux que nous avons signalés auparavant et la reprise saisonnière constatée ces temps derniers n'y change rien. Parmi les usines qui cherchent une nouvelle orientation sans toutefois abandonner leur production fondamentale et traditionnelle, citons celle qui a entrepris la fabrication de machines à coudre, marque « Pax », et qui parvient à lutter contre la concurrence allemande et américaine.

LES CARRIÈRES, LA CÉRAMIQUE ET LE BATIMENT.

Depuis le mois de mai, le nombre d'autorisations de bâtir est en régression constante. Il n'y a à cela rien d'étonnant, car la crainte de la hausse avait précipité au début des décisions longtemps retardées. Cet élément a depuis lors été éliminé. Néanmoins, le bâtiment reste un moyen de placement qui emporte beaucoup de préférences et l'activité de la construction est de loin supérieure à celle de l'année dernière. Au mois de juillet on avait déjà délivré plus d'autorisations de bâtir que pendant toute l'année 1934. Depuis 1929, le marché du bâtiment n'a plus connu semblable animation. Les entrepreneurs n'ont pu répondre qu'avec difficulté aux adjudications privées et publiques. Jusqu'à l'automne, toute la main-d'œuvre qualifiée fut occupée.

L'on constate que les constructions nouvelles sont généralement des maisons particulières ou de rapport. Celles-ci ont à peu près retrouvé la valeur qu'elles avaient vers 1929. Par contre, les grands immeubles, les hôtels, les bâtisses que les notaires appellent en leur jargon des « chameaux », restent très dépréciés. Dans les grands centres, comme Bruxelles, la moins-value atteint encore maintenant jusqu'à 50 p. c. pour cette dernière catégorie.

Les briqueteries ont largement profité de cette situation. Mais l'arrière-saison y a ramené le calme. Partout le chômage saisonnier s'accroît.

Les expéditions de briques sont très satisfaisantes pour l'intérieur. A l'exportation, les producteurs n'ont pas rencontré d'amélioration importante. Le marché hollandais reste au statu quo. Le marché anglais, au

contraire, a changé ses conditions de contingentement très favorablement. Elles se limitent presque exclusivement à la question des prix. Les expéditions des briques rupéliennes sont plus importantes que les autres années vers l'Angleterre. L'on prévoit que les stocks seront facilement écoulés avant l'ouverture de la campagne prochaine. Mais les prix consentis restent inchangés en conséquence des exigences du client.

Le mois de novembre a été marqué par un conflit entre patrons et ouvriers briquetiers de la région rupélienne, à propos des salaires. Une grève a éclaté à la suite des négociations qui n'ont pas abouti. En fin de mois les derniers des cinquante-cinq tours de la région furent éteints, ce qui mit fin à l'activité pour plusieurs semaines. Les négociations sont reprises.

En cimenterie, les effets favorables de l'Entente continuent à se faire sentir. Cependant, l'influence saisonnière n'a pas tardé à interrompre une activité qui avait atteint un degré inconnu depuis longtemps. Octobre amena un ralentissement sérieux des affaires. En novembre, deux cimenteries du Tournais ont arrêté leurs services de fabrication. Cette mise en veilleuse est uniquement saisonnière.

Une hausse de dix francs a pris cours le 1^{er} octobre. Une hausse de même importance est prévue pour janvier prochain. Mais elle pourrait ne pas avoir lieu parce que la seule firme dissidente du Groupement des Producteurs de Ciment Portland Artificiel vend moins cher et freine le relèvement des prix.

Comme on le voit, l'entente n'est pas encore définitive. De plus, aucun accord n'a été réalisé avec les producteurs de ciment métallurgique, ni avec les chaux-fourniers. Enfin, l'organisation du Groupement n'est pas au point. Certaines usines éprouvent de sérieuses difficultés pour adapter leur production aux contingents et demandent une prolongation des délais accordés en vue de régulariser leur situation.

Les carrières à chaux connurent également une situation meilleure que l'an passé à pareille époque. Ce regain d'activité s'est manifesté autant sur le marché intérieur, où l'industrie sidérurgique fit de si nombreuses commandes, qu'à l'exportation vers l'Alsace-Lorraine, le Grand-Duché et la Hollande. En septembre il y eut un ralentissement très net. Depuis octobre, état stationnaire, suivi d'un tassement des affaires. Les stocks augmentent.

Après une grève de deux mois, les carrières des bassins d'Ecaussines et de Soignies ont repris le travail; les ouvriers ont accepté l'augmentation de salaires de 3,5 p. c. qui leur était offerte. Une commission s'occupera de l'élaboration d'une nouvelle convention des salaires.

Les travaux importants exécutés aux routes et la protection accordée aux produits de nos carrières ont rendu bonne allure aux affaires en pavés. Depuis la reprise, cette situation ne s'est pas modifiée. Mais les concassés s'écoulaient mal, les stocks augmentent et empêchent l'intensification de la production de pavés. Les industriels s'en plaignent. A la vérité, on a eu en vue, en favorisant l'emploi du pavé, d'employer plus

de main-d'œuvre, tandis que la fabrication mécanique des concassés a été laissée à elle-même. Les statistiques montrent cependant une diminution notable des importations des produits concurrents étrangers : 576.000 tonnes de graviers de Hollande et d'Allemagne contre 793.000 tonnes l'an dernier, pour les huit premiers mois. Quant aux pavés, nous n'en avons importé que 24.896 tonnes contre 72.199 pendant la même période.

Au mois d'août s'est constituée la Comabel, Corporation Marbrière belge. C'est un organisme de défense professionnelle, groupant les principales exploitations marbrières du pays, soit 80 p. c. de la production. Le but de cette entente est de régler les prix et d'éviter les ventes massives en dessous des prix de revient. On espère aussi en arriver à une limitation de la production qu'au besoin on réglera par après. La Comabel rencontre l'adhésion de la grande majorité des producteurs; on signale que deux sociétés de la région de Philippeville, sous patronage français, qui avaient refusé leur participation, viennent d'entrer également dans le groupement.

La faïencerie eut de la peine à sortir de la mort-saison qui touche généralement à sa fin vers le milieu d'août. Les usines travaillent à personnel réduit et irrégulièrement.

BOIS ET AMEUBLEMENT.

Le marché des bois est resté au calme plat jusqu'au mois de septembre qui inaugure les premières ventes de bois sur pied. La hausse de 20 à 25 p. c. enregistrée à cette occasion a paru d'autant plus forte que les ventes faites en France et en Finlande accusèrent une baisse dans des proportions encore plus élevées. En octobre, le marché fut plus vif, surtout en bois de mines, les charbonnages redoutant une hausse probablement encore plus accentuée.

Une conséquence curieuse du relèvement des prix du sapin c'est que ce dernier devient inabordable comme bois de chauffage et qu'il est préférable d'acheter du hêtre et du chêne de première qualité, mais se prêtant mal à l'allumage.

L'industrie de l'ameublement continue à se débattre dans le marasme : causes technologiques et politique commerciale restent dominantes. A Malines, la grève s'est terminée au profit des ouvriers, qui ont obtenu une augmentation des salaires. L'aggravation de la situation fut particulièrement sensible au mois de novembre. Dans la région d'Ath et d'Alost, la situation empire légèrement. Les ordres font défaut. On travaille au hasard des commandes. A Ath, deux importantes usines chôment deux jours par semaine.

La saboterie continue à bien se tenir, surtout dans le pays de Waes, où elle s'est nettement perfectionnée au cours des dernières années. Des saboteries mécaniques ont été installées à La Clinge, Saint-Gilles-Waes, Nieukerke, Vracene et Sinaai. Pour se faire une idée de l'importance de cette industrie, il suffit de signaler que le Syndicat des grossistes hollandais

achète annuellement au Pays de Waes deux millions et demi de paires de sabots.

L'industrie allumettière a travaillé dans des conditions satisfaisantes. Cette année-ci, il n'y a pas eu de chômage saisonnier. Ceci est remarquable car le caractère saisonnier de cette industrie s'est accentué durant ces dernières années tout en se déplaçant. Jadis le ralentissement se manifestait en juillet-août, maintenant il s'étend de mai à juillet. Cette dernière période fut justement très favorable en 1935. Les commandes ont continué à être abondantes à l'intérieur. En outre, les grossistes anglais, ayant épuisé leurs stocks de boîtes de quarante tiges fines, se sont approvisionnés abondamment en boîtes de 45 à 50 tiges.

On sait que la concurrence faite aux usines du Trust par deux firmes indépendantes de Ninove et de Grammont reste très âpre. Une fois de plus l'on constate combien les efforts des trusts donnent des résultats incomplets aussi longtemps que la dissidence subsiste. Dans ce cas-ci l'effectif des entreprises indépendantes est réduit depuis 1927 d'un quart à un huitième. Mais leur production atteint encore 12 p. c. de la production nationale, soit 40 p. c. de la consommation intérieure et leur outillage devient de plus en plus perfectionné.

Signalons que la petite usine que le Trust possède à Gand ne fait plus que les allumettes-bougies pour le marché méridional. Comme la consommation de cette spécialité est peu importante en Belgique, la direction du Trust pense transférer l'usine en Espagne.

La fabrication des brosses continue sur un rythme égal. En septembre, la vente a subi un léger fléchissement sur la moyenne des mois correspondants des autres années, ceci probablement en raison du stockage intense que nous avons signalé précédemment. Les fabriques à Isegheem ont reçu des ordres très importants de l'Angleterre qui les conduiront sans doute jusqu'à Noël, époque à laquelle débute le fléchissement habituel des ordres venus du Royaume-Uni. En attendant, le travail progresse à plein rendement.

Les prix ont une tendance générale à la hausse.

L'augmentation des prix du tampico survenue à la fin de juillet a été suivie par une hausse imprévue des soies de Chine. Seules les fibres de coco n'ont pas suivi la tendance.

LE TEXTILE ET LE VÊTEMENT.

La nouvelle campagne de la laine s'est ouverte en Australie au début de septembre. Les cotes des marchés régulateurs furent d'abord quelque peu désordonnées. Après une hausse assez brusque, la fermeté s'établit à un taux raisonnablement relevé et se maintint pendant la saison. Il y eut un bon courant d'affaires, le marché ayant gagné en santé par suite de la baisse des stocks.

La place de Verviers vit une grande activité; l'industrie en vive concurrence s'alimenta bien. Il n'y eut pas, comme on l'a prétendu, de ventes massives de peigné à destination de l'Angleterre; par contre, les peigneurs d'Outre-Manche présentèrent d'abondantes

provisions sur le marché, mais à des prix trop élevés.

Filature et tissage furent très actifs. Les carnets sont garnis jusqu'à fin décembre. Dans la région d'Eecloo on travaille à deux équipes. Le Peignage d'Eecloo travaille à 80 p. c. de sa capacité de production. A Mouscron, la reprise ne cesse pas de se faire sentir. A Saint-Nicolas, la distribution de travail est irrégulière; certaines entreprises connaissent cependant une activité inégalée depuis des années. A Renaix, l'optimisme des mois précédents n'a pas été démenti par les événements. A Péruwelz, le courant d'affaires est tout aussi satisfaisant.

A Verviers, les peignages sont bien alimentés; la filature cardée n'est pas encore au stade désiré; la filature de laine peignée est plus active. Celle-ci doit sa reprise à la coïncidence de deux facteurs favorables: l'élimination de la concurrence du Nord de la France par suite de la dévaluation, et la réussite des efforts de la plupart des producteurs belges tendant à fabriquer les fils spéciaux que fournissait la concurrence. Ce désir d'adaptation est très opérant sur la place de Verviers. Voulant compenser les pertes des débouchés extérieurs par l'extension des fournitures sur le marché national, les entreprises s'efforcent d'en chasser les spécialités étrangères, et notamment les draps anglais, dont les qualités ne pouvaient être égalées jusqu'ici. Pour y arriver, des usines innovent. On en cite une qui, tranchant par sa hardiesse de conception, produit depuis des années des tissus de tout premier ordre, vendus à des prix en conséquence. Cette politique lui réussit à merveille. Par ailleurs, une grosse entreprise, renouvelant ses installations, aurait l'intention d'équiper une filature de modèle anglais fabriquant certains numéros de fil que nous ne produisons pas jusqu'ici. On attend de ces innovations, probablement pratiquées parfois sous cape, pour ne pas effaroucher la clientèle qui pourrait se détourner des tissus « anglais » de production belge, les meilleurs résultats.

A l'exportation, on ne constate pas d'amélioration bien nette. La politique des sanctions appliquées à l'Italie a frappé assez sérieusement l'industrie lainière. L'Italie restait un débouché fort intéressant malgré la restriction des devises. Pendant les huit premiers mois de cette année, ce pays nous avait acheté pour 23.500.000 liras de laines et produits dérivés, et pour 3.500.000 liras de machines. La région verviétoise surtout est sensible à cette perte. Monza approvisionnait ses chapelleries en blousses de peignage de Verviers; les nouvelles usines du Billais, de la Vénétie et du Prato achetaient les machines des constructeurs verviétois.

Vis-à-vis des ouvriers, les patrons restent toujours sur leurs positions. Depuis février-juillet 1934, leur fédération n'a plus eu de relations avec les syndicats. Elle a même refusé de participer au Comité officiel de conciliation et vient d'accorder d'office une augmentation de 5 p. c. aux ouvriers depuis le 15 octobre. Le monde syndicaliste verviétois est un peu désorienté. Le syndicat socialiste, qui avait contracté de lourdes

dettes auprès de la Centrale textile belge lors de la grève de l'an dernier, a été rattaché à cet organisme dont le siège est à Gand, ce qui le réduit au rang de filiale, au grand mécontentement de certains de ses membres.

La bonneterie a connu un regain d'activité. Actuellement, les industriels de Leuze, d'Eccloo, de Roulers et de Saint-Nicolas n'ont plus à se plaindre.

On signale qu'une bonneterie en Flandre vient d'introduire en Belgique la fabrication de l'indémaillable extensible, procédé Maratti. Ce n'est là qu'un des aspects de l'extension importante prise par le tricot de laine, de soie et de coton au cours de ces dernières années. Celui-ci a végété dans le pays pendant près d'un quart de siècle. C'est en 1909 seulement que les deux premiers métiers-chaîne furent introduits en Belgique. Jusqu'en 1926, il n'y en eut pas plus de cinq ou six. Les entreprises qui les utilisaient travaillaient presque uniquement pour l'exportation de ganterie, d'écharpes, de cravates. Le Belge continuait à ignorer le tricot. Depuis lors, bien des choses ont changé. En 1928, on produisait 25.000 kg. de tricot, en 1934, 270.000 kg., soit onze fois plus; et on escompte que la production de 1935 dépassera vingt fois celle de 1928. En un an, elle se sera doublée. Le tricot a envahi tous les secteurs de l'industrie du vêtement; il est employé dans la lingerie pour hommes et pour femmes, dans la confection de robes et de manteaux; il a trouvé des applications nouvelles en ganterie et en autres articles de toilette. C'est une invasion servie par des méthodes de distribution qui, dans les grands centres, tendent à se passer des intermédiaires, et par une amélioration constante de la qualité. La confection s'en est servie dans de multiples applications qui ont trouvé une clientèle avide de ses modèles excessivement diversifiés, de la finesse des tissus, de la multiplicité des coloris et des prix relativement peu élevés. Cette année-ci n'est donc peut-être pas exceptionnelle. Cependant la bonneterie a été servie par des circonstances très favorables : la reprise de l'exportation directe, abandonnée ou presque depuis longtemps; l'abondance des exportations indirectes, favorisée par une activité touristique accrue; la diminution des importations, relative par suite de la politique commerciale nouvelle, et absolue en raison de l'amélioration de la fabrication nationale.

Dans les teintureriers, blanchisseries, retorderies et usines pour apprêts, le travail est assez soutenu et suit d'assez près la courbe d'activité des tissages.

Coton.

Depuis septembre, le marché du coton a fait preuve d'une grande fermeté. La tendance n'a pas cessé d'être soutenue depuis lors. Les prix ont marqué une hausse graduelle, à laquelle de gros arrivages n'ont porté aucune atteinte à cause de l'épuisement des stocks. Sur les places d'Anvers et de Gand, tout le coton a été absorbé, les besoins étant particulièrement grands.

Dans les filatures, la fermeté des prix du coton a augmenté le volume des affaires et consolidé les progrès antérieurs. Les transactions sont abondantes. Dans certaines régions, comme Renaix, les ordres ont été acceptés à très longs délais de livraison, parfois à six mois. Aussi les entreprises en activité travaillent-elles à plein rendement.

Le mois de novembre fut, à certains égards, exceptionnel. Les commandes à l'exportation furent très abondantes.

Il existe un certain désaccord entre la filature et le tissage. Celui-ci se plaint d'être mal alimenté et voudrait que la filature remette en marche les broches inactives ou condamnées. On signale que, pour se rendre indépendant, un tisseur de Courtrai vient d'adjoindre à ses usines une filature de 17.000 broches. Cependant la question n'est pas aussi simple. La filature juge que la situation actuelle est quelque peu anormale : les commandes surabondantes en gros fil de tapis proviennent de l'exclusion de l'Italie de ses marchés à l'exportation; cette situation n'est probablement que passagère. Les exigences pressées du marché intérieur proviennent probablement aussi de causes assez transitoires, comme l'épuisement des stocks pendant la période de crise et les approvisionnements abondants occasionnés par la situation d'après la dévaluation. Il est donc assez compréhensible que les filateurs ne rouvrent pas les usines fermées par suite de la concentration et de la politique de l'Entente. Il s'ajoute d'ailleurs à ceci que la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, constatée dans tous les secteurs de l'industrie, se fait particulièrement sentir ici.

Le tissage travaille avec renforts. Les usines sont bien pourvues. A Gand règne une grande animation. A Renaix, l'activité est débordante, surtout depuis le mois d'octobre. La crainte de la hausse des prix, accrue par le mouvement des index de septembre et d'octobre, a nettement influencé la consommation nationale.

Tandis que le marché national donne satisfaction, l'exportation reste toujours stagnante. Du mécontentement règne dans les milieux cotonniers par suite de la licence d'exportation instaurée pour un nombre restreint de produits textiles d'ameublement. Ces mesures, tendant à éviter des représailles douanières toujours possibles de la part de la Hollande et de l'Angleterre, avaient été prises provisoirement, jusqu'à ce que les prix soient ramenés à leur niveau normal. Maintenant que la hausse des prix a comblé et même dépassé le décalage créé par la dévaluation, l'on voudrait que ces mesures d'exception soient rapportées, d'autant plus que sur plusieurs marchés extérieurs la place de l'Italie est à prendre. Il y a là des possibilités importantes et rien n'est à négliger dans ce domaine où l'industrie cotonnière belge a déjà perdu trop de terrain.

Lin.

Au cours du mois de septembre, le marché du lin fut calme. La tendance était à la baisse. Les filatures s'abstenaient. Les transactions se firent surtout en lins ordinaires et rouis à terre. Vers la mi-octobre, le vent tourna. La saison, qui ne s'ouvre habituellement qu'au mois de novembre, débuta brusquement sur une vente massive de lins russes en forte hausse. Un courant d'affaires très important s'établit. Le marché fit montre d'une fermeté qui ne s'est pas démentie depuis lors. La hausse des lins russes fut vertigineuse. Leur prix passa de 43 livres sterling à la tonne, cotation maintenue l'an dernier jusqu'au mois de novembre, à 55 livres sterling au mois de novembre de cette année.

Ce mouvement de hausse s'est communiqué aux lins indigènes. Le marché est d'ailleurs sain. La demande est très abondante, car les stocks de fibres, de fils et de toile n'ont jamais été aussi bas et l'industrie est bien alimentée en commandes. La production de cette année sera complètement vendue. Beaucoup de liniers ont déjà épuisé leurs provisions.

Alors qu'au mois de septembre, on ne vendait pour ainsi dire que des lins ordinaires, des rouis sur terre et des étoupes, qui avaient atteint les prix des lins ordinaires du début de l'année, les lins de qualité qui, depuis longtemps, n'avaient plus de marché, ont connu dès la fin d'octobre un regain de faveur.

Nous avons déjà expliqué ce mouvement anormal par la hausse des lins de Russie, qui a nettement repris depuis les mois d'été. Le marché belge essaie par tous les moyens de se soustraire à ces prix de monopole qui permettent aux Russes de compenser par des opérations lucratives les sacrifices auxquels ils consentent pour livrer les produits finis à très bas prix, ou la mince marge de bénéfice que leur laisse cette production. Il y a une tendance à chercher ailleurs la matière première. Certains caressent le projet d'aller quérir aux Indes, au Canada, au Chili, en Argentine, des fibres à meilleur compte. Mais, dans ces pays grands producteurs, le lin est généralement cultivé pour la semence; la fibre, de qualité inférieure, n'est pas utilisée. Il faudrait donc une éducation du cultivateur là-bas, ou un perfectionnement de l'outillage et des méthodes ici. Le problème reste entier.

Après un mois de septembre relativement calme, octobre a ramené l'animation dans la filature comme dans le tissage. Dans le Courtrais, on pense se trouver au seuil d'une nouvelle prospérité. Les bénéfices sont plus élevés. L'exportation a repris quelque peu. Le tonnage mensuel des tissus exportés, qui était de 400 tonnes au début de juillet 1932, fut de 800 tonnes en septembre dernier.

Mais partout le même optimisme ne règne pas. Les filateurs gantois pensent que le mouvement d'après la dévaluation ne se maintient que difficilement, par suite de la perte du marché italien. Les ventes de la filature furent assez importantes, mais la production

n'a pas augmenté dans la plupart des établissements liniers de Gand.

Les tissages restent très actifs et bien pourvus d'ordres. Ceci est l'occasion pour beaucoup de tissages d'améliorer les prix de vente. La clientèle, s'attendant à un mouvement de hausse, accélère la reconstitution des stocks. Les demandes à l'exportation se font avec une tendance à la baisse.

Les marchés extérieurs restent mal disposés. L'Italie est actuellement perdue. Mais, dès avant la politique sanctionniste, les Tchécoslovaques, bénéficiant de frais de transport moins élevés, étaient sur le point de nous enlever cette clientèle. Le marché anglais, si important pour nous, est supprimé depuis la chute de la livre et des droits d'entrée appliqués depuis 1931, par l'Angleterre, sur les fils de lin et d'étoupes. Le marché allemand, rendu très peu abordable par le contingentement, s'est un peu amélioré vers le milieu d'octobre. L'Espagne est perdue pour nous depuis que des filatures de lin et d'étoupe y ont été installées. Il y a, par contre, des marchés disposés plus favorablement. Les Etats-Unis sont bons clients. En Argentine, le courant favorable a été intensifié parce que nos producteurs sont parvenus à y prendre la place des Italiens. Enfin, l'Egypte est assez bien disposée, le Japon, qui nous y faisait une concurrence très ferme, ayant des contingents établis sur la base d'années défavorables.

Jute.

Les filatures et les tissages de jute ont eu une très bonne activité au cours de ces trois derniers mois. L'activité a été excellente. Partout, on travaille à plein rendement. Une filature de Roulers fait même tourner sa préparation au rythme d'une équipe et demie. Les carnets sont bien garnis. Au cours du mois d'octobre, les filatures ont inscrit des ordres importants, car les tissages ont reçu des commandes massives de l'Amérique du Sud.

LE PAPIER ET LE LIVRE.

L'amélioration que nous avons signalée dans l'industrie du papier se maintient. Les mesures de protection réservent le marché intérieur aux entreprises belges qui ont pu réduire leurs prix de revient, grâce à une production accrue, et réaliser ainsi des bénéfices qui s'étaient fait attendre longtemps. Mais il reste à peu près impossible de travailler pour l'exportation où les prix sont réellement trop bas, d'autant plus que les prix de vente belges ont légèrement haussé, en rapport avec l'augmentation du cours des matières premières étrangères.

Dans l'industrie du livre, la situation reste bonne, mais stationnaire. On signale cependant une très grande activité à Turnhout, où de fortes commandes sont entravées dans leur exécution par la pénurie de la main-d'œuvre qualifiée.

L'INDUSTRIE DU DIAMANT.

Le mois de septembre a ranimé le marché anversoïis, tant pour le commerce du brut que du taillé. Les prix du brut donnent satisfaction, mais la situation du taillé n'est pas encore bonne.

Les transactions ne restèrent pas au même niveau pendant le mois d'octobre, probablement parce que les visiteurs étrangers avaient fait leurs achats avant les fêtes israélites qui amènent toujours un calme relatif. L'Italie est redevenue, depuis le mois précédent déjà, un client appréciable; les Etats-Unis, de leur côté, reprirent leur place habituelle parmi la clientèle, c'est-à-dire la première.

LES PEaux ET LES CUIRS.

Le marché mondial a repris de la fermeté depuis les mois d'été. Le marché des cuirs tannés est modéré. Les tanneries continuent à relever leurs prix pour se mettre en concordance avec le mouvement des matières premières. Les cuirs et peaux brutes connaissent des transactions plus calmes après une hausse continue depuis des mois.

En peausseries et chaussures, la tendance est aussi à la hausse. Les fabricants s'efforcent d'adapter leurs prix aux exigences de la demande, mais n'y parviennent pas. Les besoins pour usage militaire sont très grands. Des adjudications importantes ont eu lieu à Bruxelles. Ensuite, les Etats-Unis ont averti le continent de la recrudescence des besoins civils. Il en résulte un relèvement des prix encore accentué par le redressement des prix anglais, et par une demande accélérée de l'Italie.

Comme les déconvenues des premières années de crise ont rendu les producteurs très prudents, les stocks sont peu importants, et les prix du fini augmenteront pendant l'hiver. L'activité est généralement soutenue dans les manufactures, surtout à Iseghem.

LES CULTURES.

Jusqu'au milieu du mois de septembre, le temps fut sec et chaud, les pluies tombèrent insuffisantes. La végétation fut retardée. Elle reprit depuis lors grâce aux précipitations abondantes, et ne souffrit plus que des gelées de la mi-novembre qui occasionnèrent des dégâts en certains endroits du pays et en particulier aux cultures délicates.

L'arrière-saison se montra clémente aux cultures maraîchères qui avaient à regagner le retard apporté à leur croissance par la sécheresse. La récolte des légumes d'hiver s'annonce bonne; celle des cultures retardées sous verre donnera probablement aussi de bons résultats.

La récolte de la chicorée *witloof* est abondante. Mais la qualité est très inégale. L'exportation de la chicorée se fait dans des conditions satisfaisantes vers la France. Elle a atteint, en 1934, 90 p. c. des exportations totales de ce légume. Cependant, les groupements horticoles français opposent une résis-

tance véhémente à l'afflux des légumes belges. Mais jusqu'ores, ils n'ont pas réussi dans cette agitation parfaitement déraisonnable et, ici au moins, aucune entrave douanière n'arrête ce courant. Le gouvernement a pris des mesures pour maintenir la réputation de la chicorée à l'étranger en réglementant qualitativement ses exportations. Les autres débouchés restent étroits. Le contingent admis en Hollande est limité à 5.000 tonnes pour l'année finissant le 31 janvier 1936. L'Allemagne vient d'accorder, pour le mois de novembre, licence d'importer des chicorées pour un montant de 15.000 marcs. L'exportation vers les Etats-Unis pourrait s'accroître du fait de la diminution des droits d'importation et des avantages procurés par la dévaluation. Enfin, les débouchés semblent s'élargir en Suisse comme en Angleterre. En général, les prix ne sont pas très rémunérateurs. La température est trop douce pour que les prix puissent s'élever.

La vente de la plupart des autres légumes donne satisfaction sur le marché intérieur.

La récolte des pommes de terre est déficitaire. En raison des pluies abondantes vers la fin du mois d'octobre, les maladies de ce tubercule ont pris une très grande extension, surtout dans les terres limoneuses.

Il est à remarquer que, depuis ces dernières années, la culture des pommes de terre a pris une extension considérable et s'est très notablement améliorée. Rappelons que depuis la veille de la guerre, la production moyenne à l'hectare a passé de 18.640 kg. en 1913 à 22.852 kg. en 1929. Des progrès immenses ont été faits autant au point de vue de la sélection que de la culture et de la conservation. Et cependant, la maladie s'est répandue avec une vigueur rarement observée auparavant, entraînant ce double désavantage de menacer la production et de limiter l'exportation par mesure d'hygiène. Parmi les fléaux, dont quelques-uns sont très récents, citons deux espèces de pourritures, la pourriture annulaire, sur les causes de laquelle on n'est pas encore éclairé, et la pourriture sèche, encore inconnue chez nous il y a peu d'années et qui a causé beaucoup de dégâts à la dernière récolte. Plus dangereuse encore est la gale noire ou chancre de la pomme de terre, causé par un champignon répandu dans toute l'Europe, mais qui n'a fait son apparition chez nous que depuis la fin de la guerre. Cette peste ne détruit pas seulement la récolte, mais infecte la terre pendant des années. On en a découvert une quarantaine de centres en Campine, dans le Hainaut et dans la province de Liège. Enfin apparut le doryphore qu'on a signalé cette année-ci dans vingt-deux communes du pays. Jusqu'ici, la Belgique avait échappé à l'atteinte de cet insecte qui avait déjà causé de nombreux ravages, en Allemagne d'abord, en France ensuite, depuis le dernier quart du siècle passé. Contre ces attaques, et surtout contre la dernière, les milieux compétents ont entrepris une lutte coûteuse, mais méthodique, et qui doit aboutir.

En raison de ce qui précède, les prix ne sont pas

très élevés. Le marché intérieur est néanmoins bien disposé, bien que la clientèle ne fasse que peu d'approvisionnements pour l'hiver. Le marché d'exportation n'est pas très actif. Depuis le mois de novembre, le marché marocain est fermé, par suite d'un approvisionnement abondant qui a précédé de peu la récolte nationale. Les prévisions sont identiques pour l'Égypte. Il y a des possibilités d'exportation vers la Suisse. Mais l'Espagne et le Portugal ne sont plus acheteurs.

La récolte des céréales s'est faite dans d'excellentes conditions. Mais les rendements sont moyens : 2.000 à 3.000 kg. pour le froment, 2.000 à 2.500 kg. pour le seigle, 2.000 à 2.700 kg. pour l'escourgeon, 1.500 à 3.000 kg. pour l'avoine.

Les betteraves sucrières donnent, en général, des rendements en sucre très irréguliers. Les premiers arrachages présentèrent des teneurs basses en sucre. Depuis lors, l'amendement des conditions atmosphériques a favorisé cette teneur. On constate, en général, que la vulgarisation des méthodes préconisées par l'Institut belge pour l'Amélioration de la Betterave porte ses fruits et que, grâce à la vigilance de cette institution, la production betteravière de cette année dépasse, et de loin, les pronostics très généralement pessimistes.

La cueillette du houblon s'est effectuée dans de bonnes conditions climatiques au mois de septembre. Seuls les houblons récoltés en fin de saison ont souffert, les floches étant généralement rouges, ce qui diminue la valeur du végétal. On constate que les essais d'amélioration de la culture du houblon dans la région d'Alost portent des fruits : certaines espèces sont remarquables par la diminution des semences au profit de l'arôme et du feuillage. Les prix obtenus furent satisfaisants, à Alost plus qu'à Poperinghe, où le marché fut assez faible, et au début de la saison plus qu'à la fin, sous l'effet du temps inclément.

Le tabac a donné une récolte estimée de 1.500 à 2.000 kg. à l'hectare.

Les cultures fruitières eurent des résultats décevants. Les récoltes sont terminées. Celle des fruits à pépins fut sensiblement inférieure à la normale. Les tempêtes du milieu du mois de septembre ont fait tomber la plus grande partie de la production. Aussi pommes et poires, fort abîmées, ne se vendent-elles pas bien. Seuls les fruits de choix bien triés atteignent des prix avantageux.

Les raisins de serre, de bonne qualité cependant, ne s'écoulent que difficilement. La hausse des prix attendue pour le mois de novembre ne s'est pas produite, ceci en partie par suite du manque à l'exportation. Le marché anglais, si important, est surchargé. Et le raisin belge doit s'y tailler une part, en luttant non seulement avec l'Espagne et la Hollande, mais aussi avec la Bulgarie dont les produits

sont excellents et arrivent à destination en parfait état de conservation. Enfin, les gelées d'octobre ont contribué au fléchissement des prix en forçant les producteurs à jeter sur le marché de grandes quantités de fruits abîmés dans les serres froides.

La situation de l'horticulture des environs de Gand s'est améliorée depuis le début de l'année. Les prix sont plus rémunérateurs. La demande reste bonne. Cependant les contingentements, calculés au poids, le sont maintenant *ad valorem*, ce qui est moins favorable. L'horticulture, qui avait été si durement éprouvée, se ressaisit. Les entrepreneurs continuent de plus belle la sélection des espèces et la multiplication des variétés, notamment en matière de dahlias et de bégonias.

L'ÉLEVAGE.

Depuis le mois de septembre, la pluie a exercé une action bienfaisante sur les herbages et les pâtures. Le bétail y a retrouvé une nourriture suffisante. Jusqu'à la fin du mois de novembre, le temps a permis de sortir les bêtes quelques heures par jour.

L'élevage bovin et porcin n'est pas encore très rémunérateur. Les prix ne sont, en général, pas très supérieurs à ceux d'avant la dévaluation. L'offre dépasse la demande. Celle-ci s'est contractée, en partie, en Flandre du moins, par suite de la récolte déficitaire des navets qui constituent, jusqu'au nouvel an, l'aliment essentiel du bétail dans plusieurs contrées.

Le prix du porc a considérablement augmenté pendant ces derniers mois. Au mois de mars, le porc était vendu sur pied à raison de 3 et 4 francs le kilo; en octobre, il atteignait 8 francs; en novembre, il se vendait encore à 7 francs. Les porcelets valent 200 francs contre 50 francs au début de l'année. Cette hausse est d'origine mondiale et n'atteint pas encore, chez nous, la proportion qu'elle a acquise à l'étranger. Grâce à ce revirement dans le mouvement des prix, l'élevage porcin est devenu rémunérateur quoique la nourriture ait augmenté en prix d'une façon appréciable. Depuis que le gouvernement a élargi les contingents d'importation, le porc se vend cependant moins cher.

On peut dire, en général, que l'élevage, cette branche si importante de l'agriculture qui produit à elle seule un tiers des recettes agricoles de la Belgique, commence à se redresser nettement. A cet égard, les chiffres suivants, produits par M. J. Forget dans un rapport présenté au Congrès de l'Alliance agricole belge, le 21 septembre 1935, sont très démonstratifs. Ils prouvent à l'évidence que, depuis le début de cette année, une amélioration s'est produite qui a été intensifiée par le retour de l'activité économique.

Production.

	Index des frais de production	Index des prix de vente	Différence
1909-1914	100	100	—
1929	133	162	+ 29
1930	99	136	+ 37
1931	87	88	+ 1
1932	80	78	— 2
1933	63	76	+ 13
1934	65	57	— 8
1935 Janvier	71	53	— 18
Février	69	52	— 17
Mars	67	53	— 14
Avril	53	44	— 9
Mai	53	46	— 7
Juin	53	51	— 2
Juillet	47	52	+ 5

INDUSTRIES ALIMENTAIRES.

L'exportation des œufs ne se relève pas de la crise. Les marchés extérieurs restent fermés. Il faudra longtemps avant que les producteurs ne reprennent à cet égard la quatrième place qu'ils étaient parvenus à atteindre entre 1923 et 1930, après avoir donné à leurs entreprises une extension qu'elles n'avaient jamais connue avant la guerre. Les prix furent plus satisfaisants depuis le mois d'octobre. Mais c'est là surtout un phénomène saisonnier. En conséquence, l'industrie est redevenue rentable.

Le gouvernement a levé temporairement les contingents à l'importation des œufs.

En meunerie, on a constaté une légère amélioration au cours du mois de novembre. Les cours des froments ont sensiblement augmenté sur les marchés international et national. La taxe de dix francs, appliquée à l'importation des froments exotiques, est purement fiscale. Le froment indigène est de bonne qualité.

En brasserie, au cours des mois d'été, on a enregistré un accroissement notable des déclarations de matières premières. Pour le seul mois d'août, l'augmentation par rapport aux déclarations du même mois de 1934 fut de 1.207.467 kg. Depuis lors, ce mouvement ne s'est pas maintenu; au contraire, la courbe a repris sa marche descendante, aggravée par la chute saisonnière si caractéristique du mois d'octobre. L'amélioration des mois d'été doit donc être attribuée en majeure partie aux dépenses touristiques et au succès de l'Exposition. On constate en outre une baisse très nette des importations de bières anglaises qui n'est pas accompagnée d'une reprise en faveur des produits nationaux.

Voici, pour les neuf premiers mois de l'année, les chiffres comparatifs des importations et des exportations de bières depuis 1933 (en hectolitres) :

	1933	1934	1935
<i>Importations :</i>			
Bières en fûts	85.188	71.504	69.033
Bières en bouteilles	652	468	758
<i>Exportations :</i>			
Bières en fûts	1.631	814	1.485
Bières en bouteilles	3.517	3.366	3.600

Les chiffres des exportations sont très peu élevés. Les brasseurs ne font pour ainsi dire rien pour développer les débouchés existants et pour en chercher d'autres. Il y a là cependant des possibilités qui méritent d'être envisagées. Leur réalisation permettrait de compenser les restrictions du marché intérieur.

En résumé, l'industrie reste prospère dans son ensemble.

L'industrie des conserves élargit ses débouchés intérieurs. De vieille date, le marché belge était monopolisé, du point de vue des tomates conservées, par la firme napolitaine Cirio. Nous produisons également de ces conserves; mais le produit belge était peu apprécié, d'aspect et de saveur moindres. Les firmes Marie Thumas à Louvain et Le Soleil à Malines ont acquis un matériel italien perfectionné. En ce moment, aidés par les circonstances politiques, les deux départements sont en pleine activité et ne parviennent pas à répondre à la demande.

Cet événement aura des répercussions sur la culture des tomates qui pourra désormais se développer sur une grande échelle. Car les besoins sont vastes et la production actuelle des deux usines mentionnées ci-dessus n'atteint pas le dixième des nécessités du marché intérieur.

L'industrie laitière va probablement bénéficier de l'intervention gouvernementale. L'organisation de cette industrie peut avoir les plus heureux effets. Nous avons déjà signalé que, malgré les progrès constatés pendant ces dernières années, beaucoup reste à faire dans ce secteur, au point de vue de la sélection, de la distribution, de l'assainissement des produits et de l'uniformisation des qualités. Il reste aussi qu'il faut essayer de résorber la surproduction laitière pendant plusieurs mois de l'année. Cet excédent pourrait être utilement absorbé par l'industrie fromagère réorganisée. Nous savons que le marché fromager belge est très large, mais que les produits étrangers en détiennent la plus grande part. Parmi les postes du budget de l'agriculture, nous relevons la création d'une fromagerie expérimentale. Des fromages belges de grande classe pourraient reprendre la place occupée par certaines spécialités étrangères.

L'industrie des corps gras est en posture favorable. La demande générale a augmenté nettement. Elle a facilité une hausse des prix qui a élargi la marge des bénéficiaires. Les huileries travaillent dans de bonnes conditions. On signale en outre que, dans la région

de Roulers, quelques petits fabricants ont pu développer leur activité en mettant en travail de la graine de lin indigène.

LA PÊCHE MARITIME.

Au cours des onze premiers mois de l'année, les quantités suivantes de poisson frais ont été mises en vente à la Minque d'Ostende :

	Apports (Kilos)	Produits (Francs)
Chalutiers à vapeur	5.820.343	15.177.386,—
Chaloupes à moteur	12.130.659	48.867.912,80
Divers	59.200	201.884,—
Poisson de provenance étrangère....	17.548	55.529,50
Total onze mois 1935...	18.027.750	64.303.712,30

Les prix moyens mensuels au kilo s'établissent comme suit :

MOIS	CHALUTIERS A VAPEUR		CHALOUPE A MOTEUR	
	1934	1935	1934	1935
Janvier	3,80	3,13	3,70	4,03
Février.....	3,80	2,52	4,23	4,06
Mars	2,37	2,16	3,83	3,81
Avril	1,57	2,72	3,20	4,29
Mai	2,52	2,32	3,86	3,28
Juin	1,72	3,42	3,56	3,77
Juillet	2,62	2,74	3,57	3,91
Août.....	1,85	2,18	3,91	3,99
Septembre	2,39	2,59	3,73	3,95
Octobre	3,26	2,72	3,92	4,35
Novembre	2,07	3,11	3,61	4,30

L'on constate donc une reprise nette de la pêche maritime, due en grande partie à la protection dont elle jouit. Les prix moyens ont augmenté, par rapport à l'année 1934, de 25 centimes au kilo pour les produits des chalutiers à vapeur et de 9 centimes au kilo pour les produits des chaloupes à moteur. Les

quantités de poisson pêché restent stables et accusent même une tendance à augmenter. Comme le montre le tableau ci-dessous, la production nationale n'a pour ainsi dire pas cessé de croître au cours de la crise, pour compenser les pertes en prix. Par contre, les importations ont décliné dans de notables proportions, les exportations de même, le tout au profit de la consommation intérieure de poisson belge. Le fait que cette consommation n'a pas subi de chute depuis 1930 s'explique par l'adaptation des prix et les avantages qui en résultent pour certaines catégories de consommateurs; et l'accroissement constant de la consommation, qui se tient, depuis 1930, d'environ 5 millions de kilos au-dessus de la consommation de 1927-1928, prouve que le marché intérieur est élastique. La pêche maritime se trouve là devant de larges possibilités. On sait que le Belge ne consomme par an et par tête que 4 kg. de poisson, alors que l'Anglais, par exemple, en mange 30 kg. Il faut donc répandre l'emploi du poisson et diversifier la pêche pour répondre aux goûts de la clientèle.

On signale à cet égard que les milieux ostendais travaillent à intéresser les pouvoirs compétents au renouveau de l'industrie de la pêche en Belgique. On parle de créer un fonds de la pêcherie, modelé sur l'institution anglaise. En outre, de nombreuses initiatives ont pour but de répandre un enseignement approprié parmi les pêcheurs, par les multiplications des cours, des conférences et des bibliothèques spéciales.

ANNÉES	Production nationale	Importations	Exportations	Consommation intérieure
1926	14.703.000	12.532.900	8.342.900	18.893.000
1927	16.308.000	12.717.300	8.037.100	20.988.200
1928	16.099.000	12.661.300	7.976.700	20.783.600
1929	15.345.000	13.231.900	5.095.300	23.481.600
1930	14.093.324	17.427.300	5.913.500	25.607.124
1931	14.460.843	18.355.600	7.620.800	25.195.643
1932	16.737.998	17.119.300	6.052.500	27.804.798
1933	19.160.698	10.173.100	2.726.400	26.607.398
1934	18.352.123	8.995.700	2.180.700	25.167.123

BOURSE DE BRUXELLES

MARCHE DES CHANGES.

Après quelques jours de répit, le change français traverse à nouveau une période de dépression attribuable, semble-t-il, aux récents événements politiques. Sur le marché de Paris, le dollar est remonté au point de sortie de l'or et la livre sterling a progressé d'environ 40 centimes. Ce revirement a eu sa répercussion sur notre place où la devise américaine s'est élevée d'une séance à l'autre de 5,9215 à 5,94. D'autre part, la livre sterling est passée de 29,18 5/8 à 29,27. Par contre, le franc français, qui s'était fixé ces temps derniers autour de 39,20, est revenu à 39,12 1/2.

Le florin valait il y a quinze jours 402,40; est tombé un moment à 401,70, mais a regagné bientôt après son point de départ. Le franc suisse se présente en fin de quinzaine en hausse à 192,70 venant de 192,50, après un bref recul entre ces deux cours jusqu'à 192,27. Les transactions en reichsmark ont été comme d'habitude assez actives à chaque séance. Le cours a décrit une courbe relativement accentuée passant d'environ 239 à 238,57 pour revenir aussitôt après et presque sans transition à 238,98; le cours recula ensuite à 238,76. La peseta après s'être élevée de 81,20 à 81,30 s'est repliée à 81,10.

Le 12 décembre est entrée en vigueur la convention conclue à Rome le 11 décembre, en vue de faciliter le règlement des créances commerciales entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et l'Italie. En vertu des dispositions de cet accord, le paiement des sommes dues pour achat de marchandises italiennes importées dans le territoire de l'Union économique belgo-luxembourgeoise doit être effectué à la Banque Nationale de Belgique, au crédit du compte ouvert à l'Istituto Nazionale per i cambi con l'estero. Ces versements s'opèrent en belgas. Pour le calcul de la contre-valeur en belgas des factures libellées en liras italiennes, un cours de conversion est établi sur notre place d'après le cours du belga à la Bourse de Milan. Ce cours a été pendant plusieurs jours fixé à 47,789725 et ensuite à 47,732695. Les couronnes scandinaves se retrouvent à peu de chose près à leur niveau d'il y a quinze jours : le Stockholm vaut 150,90, l'Oslo 147,10 et le Copenhague 130,675. Dans l'entre-temps, au moment où la livre sterling se trouvait autour de 29,18 5/8, elles cotèrent respectivement 150,475, 146,65, et 130,40. La couronne tchécoslovaque a valu au plus haut 24,64, au plus bas 24,60, cours fait actuellement. Le change sur Montréal s'est redressé de 5,87 à 5,89 1/2. Le zloty s'est tenu tantôt à 112, tantôt un peu au delà de ce niveau.

A terme, les déports après s'être détendus assez sensiblement sont à nouveau plus lourds, notamment pour le franc français. Pour un trimestre, la perte subie par cette devise est en ce moment de l'ordre de belga 1,40 contre belga 1,05 il y a quinze jours; celle du florin s'est élargie de belga 0,06 à belga 0,072. En ce qui concerne la livre sterling, l'écart par rapport au comptant est actuellement de belga 0,0825 contre belga 0,0575 il y a cinq ou six jours.

Comme précédemment, les disponibilités à court

terme ont été extrêmement abondantes. On ne signale aucun placement au jour le jour. Quant à l'escompte, il reste demandé hors banque à 1 7/8 p. c.

Le 24 décembre 1935.

MARCHE DES TITRES.

Comptant.

Les rentes belges et particulièrement les rentes unifiées sont toujours très appréciées; leurs cours s'inscrivent en hausse constante. Le marché des valeurs à revenu variable subit les effets d'un ralentissement d'affaires, aussi les cotations sont-elles plus lourdes.

Ci-dessous le tableau comparatif des cours pratiqués les 5 et 20 décembre.

Aux rentes : 3 p. c. Dette Belge 2^e série, 78,25-78; 4 p. c. Dette Belge Unifiée 1^{re} série, 93,10-92,20; 4 p. c. Dette Belge Unifiée 2^e série, 93,10-92,25; 3 1/2 p. c. Bons du Trésor à 5 ans 1932-1937 se répète à 105,80; 4 p. c. Emprunt Belge à lots 1932, 537-534; 4 p. c. Emprunt Belge à lots 1933, 1073-1076; 4 p. c. Dommages de Guerre 1921, 246,50-243,50; 4 p. c. Dommages de Guerre 1922 se répète à 255; 4 p. c. Dommages de Guerre 1923, 519-513.

Aux assurances et banques : Assurances Générales sur la Vie, 6750-6650; Banque d'Anvers, 1820-1885; Banque Belge pour l'Etranger, 580-600; Banque Nationale de Belgique, 1875-1915; Caisse Générale de Reports et de Dépôts, 2650-2550; Société Nationale de Crédit à l'Industrie, 405-420; Banque des Colonies, 208,75-216; Brufina, 1015-1050; part sociale Société Belge de Banque, 1125-1175; part de réserve Société Générale de Belgique, 3650-3875.

Aux entreprises mobilières et immobilières, hypothécaires et hôtelières : part de fondateur Crédit Foncier d'Extrême-Orient, 10150-10100; part sociale A Crédit Foncier et Immobilier Sud-Américain (coupon n° 6 de 50 francs net détaché), 950-1020; action de dividende Hypothécaire Belge-Américaine, 8600-8400; Immobilière Bruxelloise, 4000-4050.

Aux chemins de fer et canaux : Société Nationale des Chemins de Fer Belges (tranche belge), 502-492; action privilégiée 6 p. c. Chemins de Fer du Katanga, 850-855; action privilégiée 6 p. c. Léokadi, 540-536,25; action de dividende Braine-le-Comte à Gand, 6000-5900; part de fondateur Congo, 1150-1190; Unatra, 535-475; action de jouissance Welkenraedt, 15300-15125.

Aux tramways, chemins de fer économiques et vicinaux : action de capital Bruxellois, 1930-1970; action de dividende idem, 5550-5725; 1/20 de part de fondateur Buenos-Ayres, 234-246; part sociale Le Caire, 400-410; action de dividende Gand, 362,50-360; action de dividende Pays de Charleroi, 925-902,50; part sociale Vicinaux Hollandais, 205-211.

Aux tramways et électricité (trusts) : part sociale Compagnie Belge de Chemins de Fer et Entreprises, 750-762,50; 1/10 de part de fondateur Electrafina se

répète à 557,50; action de capital Electrobél, 1850-1920; part de fondateur Electroraíl, 3710-3860; action privilégiée Engetra, 1000-1015; action privilégiée Sidro, 470-490; action ordinaire Tientsin, 2305-2240.

Aux entreprises de gaz et d'électricité : part sociale Société Bruxelloise du Gaz, 1670-1685; 1/10 de part de fondateur Electricité du Borinage, 3050-3070; part de fondateur Bruxelloise d'Electricité, 9250-9500; part de fondateur Electricité de la Dendre (coupon n° 16 de 135 francs détaché), 2325-2400; 1/10 de part de fondateur Electricité du Nord de la Belgique, 7325-7475; part de fondateur Electricité du Pays de Liège, 3700-3750; part de fondateur Gaz et Electricité du Hainaut, 10775-11100; part sociale Générale de Gaz et d'Electricité, 1220-1255.

Aux industries métallurgiques : Armes de Guerre, 282,50-322,50; Usines et Fonderies Baume et Marpent, 7525-7700; 1/10 de part de fondateur idem, 4360-4490; action de capital Fabrique de Fer de Charleroi, 1425-1470; Forges de Clabecq, 38500-38600; action Cockerill, 542,50-590; Espérance-Longdoz, 2790-2890; Ougrée-Marihaye, 527,50-550; Phénix-Works, 782,50-737,50; Forges de la Providence se répète à 12175; action de capital Sambre-Escaut, 1200-1256; action ordinaire Sambre-et-Moselle, 1110-1210; action Union des Acieries, 236-255.

Aux charbonnages et fours à coke : Amersœur, 2990-2975; Bonnier, 5330-5050; part sociale Centre de Jumet, 4940-5060; Gouffre, 12325-12250; Maurage, 7200-7100; Willem-Sophia, 3190-3290.

Aux zincs, plombs et mines : 1/5 d'action privilégiée Nouvelle-Montagne, 226-262,50; part sociale Overpelt-Lommel-Corphalie, 555-575; part sociale Prayon, 995-1035; 1/10 d'action Vieille-Montagne, 1860-1955.

Aux glacières : Auvelais, 25450-25200; Charleroi, 4620-4630; Moustier-sur-Sambre, 13525-13500; Saint-Roch, 19275-19050.

Aux verreries : action de capital Gilly, 215-211; part sociale Industrie Mécanique du Verre (Aniche), 350-365; Mariemont, 572,50-580; Cristallerie du Val-Saint-Lambert, 440-425; part sociale Verreries Mécaniques de Charleroi, 372,50-392,50.

Aux industries de la construction : action ordinaire Cannon Brand, 890-910; part sociale Cimenteries et Briqueteries Réunies, 440-422,50; action de jouissance Ciments de l'Europe Orientale, 1170-1185; part sociale Ciments d'Harmignies, 697,50-655; part de fondateur Merbes-Sprimont, 652,50-775.

Aux industries textiles et soieries : part sociale A Ensivaloise, 1755-1910; action de dividende Etablissements Américains Gratry, 3040-3080; La Vedre, 610-630; Linière La Lys, 8100-8450; part sociale A Soie Viscose, 1190-1225; part sociale B idem, 1310-1370; Tresses et Lacets Torley, 1135-1130; Union Cotonnière, 1255-1250.

Aux produits chimiques : Auvelais, 432,50-390; Société Belge de l'Azote série A, 705-750; part sociale Fabrique Nationale de Produits Explosifs, 1530-1565; Laeken, 2200-2285; action ordinaire Société des Gaz Industriels Sogaz, 1655-1685.

Aux entreprises coloniales : Cotonnière Congolaise 1^{re} série, 1055-1120; part de fondateur Auxiliaire Chemins de Fer Grands-Lacs, 2825-2775; action de capital Géomines, 610-660; action privilégiée Katanga, 29500-31712,50; action ordinaire idem, 29525-31362,50; action privilégiée Kilo-Moto, 1550-1540; 1/100 de part de fondateur Minière Grands-Lacs, 955-1030; action privilégiée Union Minière du Haut-Katanga, 2855-3005; Brasseries Katanga série B, 722,50-695; action de capital Ciments du Katanga, 925-950; Trabeka, 1320-1330; action de capital Compagnie pour le Commerce et l'Industrie du Congo, 1705-1750; Synkin, 762,50-747,50.

Aux valeurs de plantations caoutchoutières : part de fondateur Hallet, 3080-3130; part de fondateur Huileries de Sumatra, 975-1000.

A l'alimentation : Moulins La Royale (coupon n° 15 de 225 francs net détaché), 4760-5150; action de dividende Moulins Rypens, 2610-2725; action de jouissance Moulins des Trois-Fontaines, 9225-9125; part sociale Brasseries de Haecht, 2075-2105.

Aux industries diverses : 1/9 d'action ordinaire Anciens Etablissements De Naeyer, 1305-1400; part de fondateur Grands Magasins A l'Innovation, 3490-3550; part de fondateur Etablissements Saint-Sauveur, 2210-2320.

Aux actions étrangères : Crédit Foncier de Santa-Fé, 768-825; part de fondateur Banque Agricole d'Egypte, 100500-97000; action de dividende Cairo-Héliopolis, 1160-1275; Chade A. B. C. (coupon n° 9 de 20 pesos arg. détaché), 8550-8625; Banque de Paris et des Pays-Bas, 1935-1830; part de fondateur Chemins de Fer Economiques du Nord, 1955-1970; part bénéficiaire Electricité et Gaz du Nord (coupon n° 19 de fr. fr. 310,64 net détaché), 14125-15325; Glaces et Verres Spéciaux du Nord de la France, 6925-6975; part bénéficiaire Parisienne, 2825-2905; 1/8 d'action Eaux d'Arnhem, 4135-3875; action de capital Huileries de Deli, 5360-5380; Arbed, 5260-5450.

Terme.

Banque de Paris et des Pays-Bas, 1940-1840; Barcelona Traction, 382,50-395; Brazilian Traction, 286,25-295; Electrobél, 1855-1910; Gaz du Nord, 805-840; Géomines, 607,50-657,50; Héliopolis, 1405-1415; Métropolitain de Paris, 2155-2185; Pétrofina, 565-592,50; Rand-Mines, 1210-1225; Securities, 139-152; action privilégiée Union Minière du Haut-Katanga, 2870-3020; action de capital idem, 2700-2855.

STATISTIQUES

MARCHÉ DE L'ARGENT A BRUXELLES.

I. — Taux officiels et taux « hors banque » (escompte et prêts).

DATES	Taux officiels (B. N. de B.)			Taux « hors banque »		Taux du « call money »		Taux des reports (1)	
	escompte d'acceptat. et de traites domiciliées	escompte de traites non domic. et de promesses	prêts et avances sur fonds publics nationaux	papier commercial	papier financier	en compensation	marché	sur valeurs au comptant	sur valeurs à terme
6 décembre 1935	2,—	2,50	3,—	1,875	—	—	—	6,—	5,50
7 — — — — —	2,—	2,50	3,—	1,875	—	—	—	6,—	5,50
9 — — — — —	2,—	2,50	3,—	1,875	—	—	—	6,—	5,50
10 — — — — —	2,—	2,50	3,—	1,875	—	—	—	6,—	5,50
11 — — — — —	2,—	2,50	3,—	1,875	—	—	—	6,—	5,50
12 — — — — —	2,—	2,50	3,—	1,875	—	—	—	6,—	5,50
13 — — — — —	2,—	2,50	3,—	1,875	—	—	—	6,—	5,50
14 — — — — —	2,—	2,50	3,—	1,875	—	—	—	6,—	5,50
16 — — — — —	2,—	2,50	3,—	1,875	—	—	—	6,—	5,50
18 — — — — —	2,—	2,50	3,—	1,875	—	—	—	6,—	5,50
19 — — — — —	2,—	2,50	3,—	1,875	—	—	—	6,—	5,50
20 — — — — —	2,—	2,50	3,—	1,875	—	—	—	6,—	5,50

(1) Taux de la Caisse Générale de Reports et de Dépôts.

II. — Taux des dépôts en banque.

BANQUES	Compte à vue	Compte de quinzaine	Compte de dépôts à :					Caisse Gén.d'Epargne et de Retraite	
			1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans et plus	jusque 20.000 francs	au delà de 20.000 fr.
A. Au 20 décembre 1935 :									
Banque de la Société Générale.	0,50	1,50	1,75	1,90	2,—	—	—	—	—
Banque de Bruxelles	0,50	1,50	1,75	1,90	2,—	—	—	—	—
Caisse de Reports	0,50	1,51	—	1,90	2,—	—	—	—	—
Kredietbank voor Handel en Nijverheid	0,75	1,50	1,75	1,90	2,—	—	—	—	—
Société Belge de Banque	0,50	1,50	1,75	1,90	2,—	—	—	—	—
Soc. Nation. de Crédit à l'Ind.	—	—	—	2,25	2,50	3,—	3,25	—	—
<i>Caisse Gén. d'Eparg. et de Retr.</i>	—	—	—	—	—	—	—	3,—	2,—
B. Taux annuels et mensuels :									
1933	1,—	(*) 2,34	(**) 2,40	(**) 2,50	(**) 2,75	(***) 3,75	(***) 4,—	3,—	2,—
1934	0,92	2,07	2,27	2,33	2,54	3,59	3,84	3,—	2,—
1934 Septembre	0,75	1,931	2,—	2,08	2,24	3,75	4,—	3,—	2,—
Octobre	0,75	1,8235	2,—	2,08	2,24	3,41	3,66	3,—	2,—
Novembre	0,75	1,86	2,—	2,08	2,24	3,—	3,25	3,—	2,—
Décembre	0,75	1,91	2,—	2,08	2,24	3,—	3,25	3,—	2,—
1935 Janvier	0,75	1,90	2,—	2,08	2,24	3,—	3,25	3,—	2,—
Février	0,75	1,95	2,—	2,08	2,24	3,—	3,25	3,—	2,—
Mars	0,75	1,99	2,—	2,08	2,24	3,—	3,25	3,—	2,—
Avril	0,75	1,99	2,—	2,08	2,24	3,—	3,25	3,—	2,—
Mai	0,75	1,97	2,—	2,08	2,24	3,—	3,25	3,—	2,—
Juin	0,50	1,70	1,75	1,90	2,—	3,—	3,25	3,—	2,—
Juillet	0,50	1,63	1,75	1,90	2,—	3,—	3,25	3,—	2,—
Août	0,50	1,60	1,75	1,90	2,—	3,—	3,25	3,—	2,—
Septembre	0,50	1,55	1,75	1,90	2,—	3,—	3,25	3,—	2,—
Octobre	0,50	1,54	1,75	1,90	2,—	3,—	3,25	3,—	2,—
Novembre	0,50	1,52	1,75	1,90	2,—	3,—	3,25	3,—	2,—

(*) Taux du compte de quinzaine à la Caisse Générale de Reports et de Dépôts (deuxième quinzaine du mois).
 (**) Moyenne des taux appliqués dans les cinq premières banques mentionnées ci-dessus.
 (***) Moyenne des taux appliqués à la Société Nationale de Crédit à l'Industrie.

MARCHE DES CHANGES A BRUXELLES.

I. — Cours quotidiens.

DATES	LONDRES 1 £ = 48,611 b.	PARIS 100 fr. = 39,136 b.	NEW-YORK (cable) 1 \$ = 5,996 b.	AMSTERDAM 100 fl. = 401,5083 b.	GENÈVE 100 fr. = 192,736 b.	MADRID 100 P. = 192,736 b.	(1) ITALIE 100 litres = 52,5726 b.	STOCKHOLM 100 cr. = 207,689 b.	OSLO 100 cr. = 207,689 b.	COPENHAGUE 100 cr. = 207,689 b.	PRAGUE 100 Kc. = 24,6628 b.	MONTREAL 1 \$ = 9,9888 b.	BERLIN 100 M. = 237,946 b.	VARSOVIE 100 zl. = 112,056 b.
	5 décemb. 1935	29,21	38,975	5,9205	401,11	191,53	80,80	47,90	150,575	146,775	130,35	24,49	5,84	238,03
6 —	29,2175	39,085	5,93	402,32	192,20	81,06	47,90	150,725	146,90	130,50	24,59	5,875	238,55	111,85
9 —	29,2675	39,19875	5,9395	402,40	192,50	81,21	48,10	150,925	147,—	130,725	24,64	5,87	238,98	112,—
10 —	29,28	39,15125	5,93875	401,70	192,27	81,20	48,00	151,—	147,12	130,85	24,61	5,88	238,72	111,975
11 —	29,25	39,21	5,93875	402,38	192,56	81,25	48,05	150,775	147,05	130,45	24,63	5,88	238,98	112,—
12 —	29,225	39,21	5,93375	402,04	192,46	81,30	47,789725	150,65	146,775	130,425	24,63	5,87125	239,—	112,05
13 —	29,23375	39,20125	5,9315	401,76	192,40	81,25	47,789725	150,60	146,80	130,45	24,63	5,87	238,80	112,025
16 —	29,225	39,20	5,9325	401,74	192,37	81,25	47,789725	150,70	146,80	130,50	24,62	5,88	238,75	112,075
17 —	29,225	39,20875	5,93125	401,80	192,46	81,25	47,789725	150,625	146,85	130,60	24,62	5,88	238,63	112,05
18 —	29,18625	39,215	5,9215	401,875	192,67	81,30	47,789725	150,475	146,65	130,40	24,63	5,875	238,57	112,10
19 —	29,26	39,155	5,94	402,10	192,58	81,21	47,789725	150,90	147,—	130,85	24,62	5,88	238,60	112,075
20 —	29,2725	39,19	5,939	402,40	192,75	81,25	47,789725	150,975	147,075	130,85	24,62	5,88125	238,98	112,075

N. B. — Les nouvelles parités mentionnées ci-dessus sont celles qui résultent de la dévaluation du belga, suivant arrêté royal du 31 mars 1935.

(1) A partir du 13 décembre 1935, cours pour l'exécution de l'article 3 de l'arrêté royal du 11 décembre 1935.

II. — Change à terme. (Report « R » ou déport « D » exprimés en belgas.)

DATES	POUR 1 £		POUR 100 FR. FR.		POUR 1 \$		POUR 100 FLORINS	
	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur
<i>à 1 mois :</i>								
6 décembre 1935.....	D 0,03	D 0,025	D 0,50	D 0,45	—	D 0,002	D 2,40	—
7 —	D 0,03	D 0,025	D 0,36	—	D 0,002	D 0,001	D 2,20	—
9 —	D 0,03	D 0,025	D 0,40	D 0,36	D 0,003	D 0,001	D 2,20	D 1,80
10 —	D 0,035	D 0,030	D 0,45	D 0,40	D 0,002	—	D 2,20	D 1,80
11 —	—	D 0,035	D 0,425	D 0,375	—	D 0,002	D 2,60	D 2,20
12 —	D 0,040	D 0,035	D 0,400	D 0,340	D 0,003	D 0,001	D 2,40	D 2,—
13 —	D 0,0325	D 0,0275	D 0,360	D 0,320	D 0,002	—	D 2,—	—
14 —	D 0,0325	D 0,0275	D 0,360	D 0,320	D 0,001	—	D 1,80	—
16 —	D 0,0300	D 0,0250	D 0,340	D 0,300	D 0,001	—	D 1,80	—
17 —	D 0,0250	D 0,0200	D 0,350	D 0,300	D 0,001	—	D 1,80	—
18 —	D 0,0250	D 0,0200	D 0,340	D 0,300	pair	D 0,001	D 1,80	D 1,60
19 —	D 0,0275	D 0,0200	D 0,475	D 0,400	D 0,001	—	—	D 2,—
20 —	D 0,030	D 0,0225	—	D 0,460	D 0,001	—	D 2,60	D 2,20
<i>à 3 mois :</i>								
6 décembre 1935.....	D 0,0900	D 0,085	D 1,125	D 1,075	—	D 0,004	D 7,40	—
7 —	D 0,1075	D 0,100	D 0,900	D 0,840	D 0,007	D 0,006	D 7,40	D 6,80
9 —	D 0,1100	D 0,105	D 1,050	D 1,—	D 0,0075	D 0,006	—	D 7,—
10 —	D 0,1075	D 0,100	D 1,275	D 1,225	D 0,0090	D 0,007	D 7,60	D 7,—
11 —	D 0,1050	D 0,100	D 1,180	—	D 0,0095	D 0,008	D 7,90	D 7,60
12 —	D 0,0975	—	D 1,120	—	D 0,0085	D 0,0075	D 7,20	D 6,60
13 —	D 0,0850	D 0,075	D 1,140	D 1,080	D 0,006	D 0,004	D 7,—	D 6,20
14 —	D 0,0750	D 0,070	D 1,100	D 1,050	D 0,007	D 0,005	D 7,40	D 6,80
16 —	D 0,0750	D 0,070	D 1,050	D 1,—	D 0,004	D 0,002	D 6,60	D 6,—
17 —	D 0,0675	D 0,0625	D 1,100	D 1,050	D 0,003	—	D 6,20	—
18 —	D 0,0575	D 0,055	D 1,020	D 1,—	D 0,001	pair	D 6,—	D 5,60
19 —	D 0,0650	D 0,0575	D 1,280	—	D 0,001	—	—	D 6,40
20 —	D 0,0775	D 0,070	D 1,300	D 1,24	D 0,001	—	D 7,20	D 6,80
<i>Moyenne des cotations antérieures (à 3 mois) :</i>								
1933.....	R 0,0336	R 0,0386	D 0,0221	D 0,0128	D 0,0481	D 0,0416	D 1,2074	D 0,9312
1934.....	R 0,1027	R 0,1089	R 0,0392	R 0,0475	R 0,0104	R 0,0126	R 0,9057	R 1,0775
1934 Septembre.....	R 0,0414	R 0,0474	R 0,0699	R 0,0769	R 0,0033	R 0,0048	R 0,6906	R 0,8125
Octobre.....	R 0,1314	R 0,1436	R 0,1910	R 0,2022	R 0,0193	R 0,0225	R 1,9092	R 2,1110
Novembre.....	R 0,3926	R 0,4021	R 0,4623	R 0,4686	R 0,0689	R 0,0729	R 4,8142	R 5,1318
Décembre.....	R 0,2487	R 0,2635	R 0,3019	R 0,3172	R 0,0463	R 0,0495	R 3,0130	R 3,3260
1935 Janvier.....	R 0,2494	R 0,2608	R 0,2523	R 0,2690	R 0,0472	R 0,0508	R 3,1500	R 3,4770
Février.....	R 0,3033	R 0,3279	R 0,3024	R 0,3117	R 0,0622	R 0,0651	R 3,4040	R 3,7480
Mars.....	R 0,6264	R 0,5612	R 0,7412	R 0,6304	R 0,1270	R 0,1130	R 7,6830	R 6,8714
Avril.....	D 0,1469	D 0,1220	D 0,4850	D 0,4655	D 0,0252	D 0,0247	D 13,2570	D 12,4047
Mai.....	D 0,2546	D 0,2381	D 1,1971	D 1,1212	D 0,0429	D 0,0363	D 13,7650	D 12,7220
Juin.....	D 0,2609	D 0,2520	D 1,5975	D 1,4546	D 0,0327	D 0,0268	D 12,9400	D 12,6700
Juillet.....	D 0,1160	D 0,1620	D 1,1640	D 1,1310	D 0,0167	D 0,0105	D 11,5440	D 11,9500
Août.....	D 0,1335	D 0,1288	D 0,8923	D 0,8421	D 0,0118	D 0,0095	D 12,6810	D 11,7910
Septembre.....	D 0,1132	D 0,1048	D 0,7381	D 0,7080	D 0,0089	D 0,0066	D 15,4050	D 14,1530
Octobre.....	D 0,1251	D 0,1185	D 0,6320	D 0,5990	D 0,0068	D 0,0057	D 10,7550	D 9,9700
Novembre.....	D 0,1077	D 0,0996	D 1,2130	D 1,1250	D 0,0075	D 0,0066	D 8,5820	D 7,9930

INDICES DES PRIX.

DATES	INDICES SIMPLES DES PRIX DE DÉTAIL EN BELGIQUE (1) (Base : avril 1914 = 100)						INDICES DU COUT DE LA VIE EN BELGIQUE 3 ^e CATÉGORIE (Base : 1921 = 100)		
	Anvers	Bruxelles	Gand	Liège	Pour le royaume		Alimen- tation	Ensemble	
					en fr.-nouv.	en fr.-or (2)			
1933	plus haut	758	757	695	705	724	104	159	187
	plus bas	728	728	668	683	695	100	144	177
	moyenne	740	738	677	693	705	102	152	181
1934	plus haut	733	733	665	684	695	100	152	181
	plus bas	676	696	622	636	653	94	133	167
	moyenne	696	707	636	653	666	96	144	174
1934	Septembre	687	703	634	651	660	95	147	176
	Octobre	692	706	630	654	664	96	150	178
	Novembre	687	706	634	650	663	96	152	178
	Décembre	676	696	622	636	653	94	145	174
1935	Janvier	668	686	614	630	642	93	143	173
	Février	654	674	605	617	632	91	140	170
	Mars	644	664	587	606	621	89	131	164
	Avril	655	673	600	617	629	(2) 65	134	167
	Mai	661	681	613	626	638	66	136	168
	Juin	673	691	622	635	649	67	141	172
	Juillet	675	696	626	642	654	68	143	174
	Août	685	701	633	649	662	69	147	176
	Septembre	695	714	646	663	670	70	155	181
	Octobre	708	727	657	674	684	71	160	185
	Novembre	714	731	665	682	689	71	164	187

DATES	INDICES DES PRIX DE GROS							
	Belgique (Ministère de l'Industrie et du Travail) Base : avril 1914	Angleterre (B. of Trade) Base : 1930 (3)	Allemagne (Statistisches Reichsamt) Base : 1913	États-Unis (B. of Labor) Base : 1926	Franco (Statistique Générale de la France) Base:juil.1914	Pays-Bas (Bur. central de Statistique) Base : 1913		
	fr.-nouveaux	francs-or (2)						
1933	plus haut	75	88	96	71	397	77	
	plus bas	484	70	83	91	60	382	71
	moyenne	501	72	86	93	66	388	74
1934	plus haut	484	70	89	101	78	388	80
	plus bas	466	67	87	96	72	344	76
	moyenne	473	68	88	98	75	366	78
1934	Septembre	470	68	88	100	78	360	77
	Octobre	467	67	88	101	76	352	77
	Novembre	466	67	87	101	76	349	77
	Décembre	468	67	88	101	77	344	77
1935	Janvier	472	68	88	101	79	349	78
	Février	466	67	88	101	79	349	77
	Mars	464	67	87	101	79	344	75
	Avril	531	(2) 55	87	101	80	346	76
	Mai	552	57	88	101	80	353	75
	Juin	555	58	88	101	80	344	75
	Juillet	553	57	88	102	79	334	74
	Août	552	57	88	102	80	343	73
	Septembre	560	58	90	102	81	345	75
	Octobre	574	60	91	103		350	
	Novembre	582	60	91			353	

(1) Indice au 15 de chaque mois.

(2) Jusqu'en mars 1935, sur la base du taux de stabilisation en 1926; à partir d'avril 1935, sur la base du taux de dévaluation.

(3) En décembre 1934, l'ancien indice ramené à l'année 1930 était 87,2.

LA CONSOMMATION EN BELGIQUE.

INDICES DES CHIFFRES D'AFFAIRES Base : moyenne mensuelle de 1927 = 100 (*).														CONSOMMATION DE TABAC. (Fabrication et importation.)					
PÉRIODES	Grands magasins						Magasins à succursales	Coopératives et magasins patronaux						PÉRIODES	Cigares	Cigarillos	Ciga- rettes	Tabacs à fumer, priser et mâcher (tonnes)	
	Vêtements		Ameublement		Articles de ménage et divers (*)		Alimentation	Boulangerie		Alimentation		Vêtements							(millions de pièces)
	1933	1934	1933	1934	1933	1934	1933	1934	1933	1934	1933	1934	1933	1934					
Décembre	86	74	130	99	148	144	132	121	60	54	134	122	131	114	Année 1933	203	357	5.020	12.461
															Année 1934	178	412	4.981	12.786
															1932 1 ^{er} trimestre	58	82	1.249	2.969
															2 ^e trimestre	49	70	1.649	3.194
															3 ^e trimestre	51	81	1.710	3.216
															4 ^e trimestre	70	88	1.374	3.323
Janvier	65	55	90	82	89	85	110	107	55	51	124	113	133	123	1933 1 ^{er} trimestre	68	91	1.425	3.429
Février	64	54	84	80	103	84	98	98	50	47	111	105	111	100	2 ^e trimestre	43	73	1.342	2.714
Mars	95	89	110	103	100	130	115	115	56	51	125	117	160	155	3 ^e trimestre	42	89	1.440	3.161
Avril	94	129	94	166	85	125	101	148	51	54	111	122	133	185	4 ^e trimestre	50	103	1.318	3.157
Mai	89	99	88	128	100	106	113	114	51	58	113	112	131	127	1934 1 ^{er} trimestre	44	94	1.138	3.152
Juin	92	96	95	108	118	115	108	108	53	58	111	109	119	112	2 ^e trimestre	43	101	1.372	3.185
Juillet	58	70	70	86	83	108	114	122	53	59	115	117	100	111	3 ^e trimestre	42	107	1.320	3.257
Août	50	61	65	77	88	115	113	123	55	59	113	118	93	96	4 ^e trimestre	49	109	1.151	3.191
Septembre	65	82	84	96	95	115	102	115	54	63	108	114	105	120	1935 1 ^{er} trimestre	41	106	1.085	3.025
Octobre	88	105	94	109	90	112	108	124	58	68	116	131	143	170	2 ^e trimestre	52	137	1.376	3.324
Novembre	68	(1) 77	76	(1) 90	105	(1) 133	112	119	55		109		126		3 ^e trimestre	45	132	1.303	3.264

(*) Sauf pour les indices des grands magasins (articles de ménage et divers) dont la base est la moyenne mensuelle de 1934.
(1) Indices provisoires.

**ABATAGES DANS LES PRINCIPAUX ABATTOIRS DU PAYS
(13 abattoirs).**

PÉRIODES	Gros bétail (Bœufs, taureaux, vaches, génisses)	Chevaux	Veaux	Porcs, porcelet	Moutons, agneaux, chèvres
1933 Moyenne mensuelle	14.516	933	12.591	24.380	7.061
1934 Moyenne mensuelle	13.852	850	12.360	32.736	6.158
1934 Septembre	13.331	832	11.127	32.404	4.074
Octobre	16.833	915	12.174	39.774	12.776
Novembre	13.684	1.024	9.790	32.392	13.786
Décembre	13.382	1.007	10.528	32.179	10.516
1935 Janvier	16.179	1.027	13.730	36.058	11.891
Février	13.577	851	12.632	28.986	6.197
Mars	13.533	853	13.366	26.223	3.830
Avril	15.278	730	14.464	26.994	3.319
Mai	17.606	772	16.515	30.463	3.026
Juin	14.074	639	13.539	25.868	2.029
Juillet	17.010	680	16.070	32.181	2.490
Août	15.912	852	13.973	27.822	3.116
Septembre	16.474	784	11.634	26.822	5.448
Octobre	19.597	891	12.525	25.150	13.324
Novembre	16.317	890	10.334	21.172	13.534

**PRODUCTION D'ENERGIE ELECTRIQUE EN BELGIQUE (1).
(Centrales de 100 kw. et plus.)**

PÉRIODES	Nombre de centrales recensées (total)	PRODUCTION (milliers de kWh.)				
		Union des exploitations électriques de Belgique	Association des centrales électriques industrielles	Sociétés non affiliées	Régies communales	TOTAL
1933 Moyenne mensuelle	250 (2)	142.864	133.942	34.940	13.413	325.159
1934 Moyenne mensuelle	248 (2)	143.004	164.524	13.464	14.253	335.245
1934 Août	251	133.792	161.587	13.098	11.695	320.173
Septembre	249	132.420	160.235	12.757	13.307	318.719
Octobre	248	151.319	170.630	14.729	16.674	353.351
Novembre	248	152.894	172.322	14.722	17.800	357.738
Décembre	248	160.627	167.742	13.592	17.306	359.268
1935 Janvier	284	164.941	170.276	18.682	18.673	372.572
Février	284	149.195	152.002	16.931	15.955	334.083
Mars	284	154.192	167.914	17.586	15.530	355.222
Avril	283	149.008	168.369	17.742	13.656	348.775
Mai	283	145.828	177.021	18.474	13.411	354.735
Juin	283	139.046	173.474	18.249	12.304	343.073
Juillet	283	151.006	177.658	19.390	12.387	360.440
Août	283	153.880	180.153	18.457	13.433	365.923
Septembre	282	153.756	173.492	18.540	15.363	362.151
Octobre	281	173.498	197.119	21.538	20.689	412.844

(1) Source : Ministère des Travaux publics.
(2) A fin d'année.

STATISTIQUE DU CHOMAGE EN BELGIQUE (1).

MOIS	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE AU DERNIER JOUR OUVRABLE DU MOIS								TOTAL DES JOURNÉES PERDUES			
	Chiffres absolus				Moyenne pour cent assurés				A		B	
	Chômage complet		Chômage intermittent		Chômage complet		Chômage intermittent					
1933	1934	1933	1934	1933	1934	1933	1934	1933	1934	1933	1934	
Novembre	156.690	193.212	148.023	150.997	15,8	20,2	14,8	15,7	1.140	1.202	18,8	25,0
Décembre	194.279	212.713	163.537	167.562	19,9	22,2	16,6	17,5	1.407	1.484	23,4	25,6
	1934	1935	1934	1935	1934	1935	1934	1935	1934	1935	1934	1935
Janvier	206.855	223.300	183.712	158.406	21,5	23,6	18,9	16,7	1.465	1.731	24,5	28,8
Février	195.405	220.777	178.556	157.160	20,3	23,4	18,6	16,7	1.515	1.707	25,4	28,4
Mars	182.561	206.511	162.780	148.408	18,8	28,1	16,7	15,7	1.400	1.028	23,2	27,1
Avril	189.478	181.110	170.352	127.419	19,4	19,3	17,6	13,6	1.364	1.283	23,5	22,2
Mai	170.261	159.551	162.511	114.534	17,5	17,1	16,7	12,3	1.279	1.258	21,4	22,2
Juin	165.342	146.581	163.216	104.066	17,1	15,8	16,9	11,2	1.271	1.111	21,3	17,8
Juillet	167.979	138.376	175.974	109.049	17,4	15,1	18,2	11,9	1.223	1.046	20,8	17,5
Août	164.969	136.139	169.255	106.627	17,1	14,9	17,5	11,7	1.325	1.129	23,5	19,6
Septembre	173.118	136.726	156.408	109.125	18,0	14,9	16,2	11,9	1.324	1.026	23,0	17,1
Octobre	173.368	130.981	153.422	95.069	18,0	14,5	15,9	10,6	1.218	1.074	20,2	18,7

(A) Par mille assurés et par semaine.

(B) En pour cent de l'ensemble des journées qu'auraient pu fournir les assurés.

(1) Statistique du Ministère de l'Industrie et du Travail, publiée par la *Revue du Travail*.

ACTIVITE DE LA CONSTRUCTION.

PÉRIODES	Nombre d'autorisations de bâtir délivrées dans les agglomérations urbaines du pays (53 agglomérations - 115 communes)		
	Constructions	Reconstructions et transformations	Total
Année 1933.....	10.954	17.304	28.258
Année 1934.....	7.034	16.459	23.493
1934 Août	512	1.380	1.892
Septembre	519	1.389	1.908
Octobre	393	1.549	1.942
Novembre	348	1.158	1.506
Décembre	356	927	1.283
1935 Janvier	481	1.035	1.516
Février	608	1.108	1.716
Mars	950	1.622	2.572
Avril	1.630	1.914	3.544
Mai	1.667	1.830	3.497
Juin	1.567	1.548	3.115
Juillet	1.407	1.591	2.998
Août	1.200	1.370	2.570
Septembre	1.088 (1)	1.394 (1)	2.482 (1)
Octobre	1.034 (1)	1.557 (1)	2.591 (1)

(1) Chiffres incomplets (114 communes).

**DECLARATIONS DE FAILLITE
HOMOLOGATIONS DE CONCORDATS PREVENTIFS A LA FAILLITE
ET MISES SOUS GESTION CONTROLEE PUBLIEES AU MONITEUR DU COMMERCE BELGE.**

PÉRIODES (13 semaines)	Faillites			Concordats homologués			Gestions contrôlées	
	1933	1934	1935	1933	1934	1935	1934	1935
Première période	344	377	241	68	58	55	—	54
Deuxième période	317	323	206	113	67	52	—	49
Troisième période	251	265	133	78	57	35	—	18
Quatrième période	325	253		53	48		19	
Total pour l'année	1.237	1.218		312	220		19	

ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES.

I. — Recettes et dépenses d'exploitation (millions de francs).

PÉRIODES	RECETTES				DÉPENSES	EXCÉDENT	COEFFICIENT D'EXPLOITATION
	Voyageurs	Marchandises	Produits extraordinaires	Ensemble			
1933 Moyenne mensuelle	62,6	127,3	4,3	194,2	195,3	— 1,1	100,57
1934 Moyenne mensuelle	59,3	121,3	4,0	184,6	188,6	— 4,0	102,16
1934 Septembre	71,3	124,9	4,0	200,2	187,4	12,8	93,60
Octobre	57,8	132,4	4,3	194,5	193,7	0,8	99,59
Novembre	48,1	125,4	3,4	176,9	190,1	— 13,2	107,47
Décembre	55,3	108,1	4,7	168,1	188,7	— 20,6	112,24
1935 Janvier	51,0	103,9	5,6	160,5	181,7	— 21,2	113,19
Février	42,7	93,7	3,2	139,7	175,7	— 36,0	125,79
Mars	49,4	109,3	3,7	162,5	179,2	— 16,7	110,32
Avril	58,2	113,2	3,8	175,2	175,1	0,1	99,99
Mai	57,0	120,8	3,2	181,0	177,3	3,7	97,95
Juin	69,8	110,7	3,5	184,0	173,1	10,9	94,04
Juillet	78,9	111,7	4,5	195,1	178,4	16,7	91,45
Août	94,7	112,9	3,8	211,4	177,7	33,7	84,04
Septembre	85,2	115,8	3,7	204,7	175,3	29,4	85,62
Octobre	62,8	134,1	4,3	201,2	186,6	14,6	92,72
Novembre (chiffres provisoires)	49,0	121,9	3,3	174,2	180,2	— 6,0	103,44

II. — Nombre de wagons fournis à l'industrie (*).

PÉRIODES	A) Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations belges, y compris ceux pour le transport de houille, coke et briquettes.			
	B) Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes.			
	C) Nombre de wagons chargés en provenance des réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.			
	A	B	C	A + C
1933 Moyenne mensuelle	363.197	101.580	90.823	454.022
1934 Moyenne mensuelle	352.943	102.457	86.401	439.344
1934 Septembre	368.934	115.479	93.493	462.427
Octobre	411.866	107.061	97.224	509.090
Novembre	389.828	106.481	84.390	474.218
Décembre	327.532	101.398	80.368	407.900
1935 Janvier	328.319	107.071	76.168	404.487
Février	306.866	96.130	73.697	380.563
Mars	350.455	101.175	80.546	431.001
Avril	361.068	103.472	81.567	442.635
Mai	383.876	117.160	88.213	472.089
Juin	358.117	111.237	83.418	441.535
Juillet	372.309	103.076	80.454	452.763
Août	377.744	106.521	94.188	471.932
Septembre	385.125	123.784	95.136	480.261
Octobre	459.944	142.492	94.446	554.390
Novembre	430.686	128.257	83.799	514.485

**III. — Statistique du trafic.
1° Trafic général.**

PÉRIODES	VOYAGEURS		GROSSES MARCHANDISES				
	Nombre (milliers)	Voyageurs-km. (millions)	Tonnes transportées (milliers)	Tonnes-km. (millions)			Total
				Service interne belge	Service international	Transit	
1933 Moyenne mensuelle	15.433	421	4.596	146	147	77	370
1934 Moyenne mensuelle	13.991	391	4.684	156	141	77	374
1934 Septembre	13.806	402	4.950	172	149	78	399
Octobre	14.390	382	5.495	183	142	90	416
Novembre	13.909	354	5.076	173	134	79	386
Décembre	13.292	357	4.374	140	136	88	364
1935 Janvier	14.146	373	4.276	141	136	70	347
Février	12.402	335	4.005	137	121	70	328
Mars	13.169	357	4.544	160	132	71	363
Avril	14.347	411	4.711	169	143	72	384
Mai	14.382	416	5.040	186	156	77	419
Juin	14.281	462	4.726	165	151	74	390
Juillet	15.422	516	4.716	161	152	65	378
Août	15.930	574	5.022	173	166	69	408
Septembre	15.831	497	5.251	185	161	66	412
Octobre	15.237	429	5.928	208	181	78	467

(*) Les chiffres se rapportent aux wagons chemins de fer et particuliers.

III. — Statistique du trafic (suite)
2° Transport des principales marchandises (grosses marchandises).
A. — Ensemble du trafic.

PÉRIODES	NOMBRE DE TONNES (milliers)										TOTAUX
	Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de construct., verres et glaces	Produits de carrières sables, silix et terres	Textiles, tanneries et vêtements	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graisses et huiles industr., pétroles, brais et goudrons	Divers	
1933 Moyenne mens.	396	1.934	326	468	408	537	54	156	59	257	4.506
1934 Moyenne mens.	384	1.910	349	497	410	609	49	150	56	270	4.684
1933 Mars	319	1.884	365	534	451	594	50	261	63	330	4.851
Juin	235	1.749	309	440	436	628	47	109	58	255	4.266
Septembre	291	1.902	316	447	441	637	64	185	58	295	4.690
Décembre	437	2.425	330	475	311	268	55	159	63	225	4.748
1934 Mars	310	2.063	329	523	445	643	47	228	60	323	4.971
Juin	231	1.744	354	572	448	711	34	105	55	262	4.516
Septembre	268	2.114	372	487	437	699	56	177	52	288	4.950
Décembre	332	1.854	389	515	291	459	46	156	60	272	4.374
1935 Mars	276	1.840	399	467	369	586	44	205	61	297	4.544
Juin	201	1.988	398	533	465	672	37	118	56	258	4.726
Septembre	258	2.117	416	492	497	845	131	143	79	297	5.251

B. — Service interne belge (1).

PÉRIODES	NOMBRE DE TONNES (milliers)										TOTAUX
	Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de construct., verres et glaces	Produits de carrières sables, silix et terres	Textiles, tanneries et vêtements	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graisses et huiles industr., pétroles, brais et goudrons	Divers	
1933 Moyenne mens.	276	1.303	13	118	250	393	10	74	24	212	2.673
1934 Moyenne mens.	277	1.346	9	117	261	465	10	73	24	214	2.796
1934 Août	178	1.285	11	113	281	542	25	55	25	212	2.727
Septembre	188	1.516	10	110	267	548	10	85	27	225	2.986
Octobre	791	1.416	8	121	256	547	8	83	25	230	3.485
Novembre	864	1.326	8	111	218	420	7	58	23	211	3.246
Décembre	232	1.362	11	101	177	360	7	67	24	208	2.549
1935 Janvier	146	1.456	13	107	192	316	10	84	21	202	2.550
Février	148	1.329	6	102	184	306	7	76	25	189	2.372
Mars	173	1.378	7	110	248	458	6	114	24	241	2.759
Avril	160	1.396	6	153	308	512	8	90	25	226	2.890
Mai	140	1.534	20	161	327	572	8	73	30	217	3.082
Juin	116	1.409	10	143	309	523	7	68	25	207	2.817
Juillet	143	1.314	9	151	301	585	9	73	25	217	2.827
Août	170	1.372	11	137	305	641	29	76	22	220	2.983
Septembre	172	1.507	11	130	325	701	33	71	23	221	3.194
Octobre	677	1.643	11	140	283	584	9	88	27	235	3.697

(1) Jusqu'en février 1934, les chiffres publiés se rapportaient au « service intérieur-réseau de la S. N. C. F. B. ». Les présents chiffres se rapportent à la totalité du trafic intérieur de la Belgique.

MOUVEMENT DES PRINCIPAUX PORTS BELGES.

PÉRIODES	PORT D'ANVERS (1).											
	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE					
	ENTRÉES			SORTIES			ENTRÉES			SORTIES		
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires		Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de stères)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de stères)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)
chargés				sur lest								
1933 Moyenne mensuelle	820	1.703	838	683	139	742	3.491	1.096	310	3.409	1.049	227
1934 Moyenne mensuelle	859	1.711	890	710	150	851	3.764	1.232	371	3.614	1.157	249
1934 Septembre	908	1.772	1.030	746	102	1.060	3.996	1.341	404	3.584	1.140	307
Octobre	895	1.781	925	765	145	1.018	3.942	1.310	462	3.703	1.181	312
Novembre	866	1.634	876	729	137	1.019	3.709	1.236	435	3.557	1.184	229
Décembre	887	1.811	937	742	155	871	3.860	1.361	456	3.654	1.250	227
1935 Janvier	835	1.686	751	724	118	917	3.666	1.223	439	3.415	1.115	280
Février	759	1.528	693	666	100	837	3.207	1.041	344	3.174	1.036	165
Mars	866	1.740	760	746	110	768	3.711	1.200	327	3.604	1.117	179
Avril	843	1.710	732	732	112	897	3.468	1.127	349	3.302	1.685	223
Mai	979	1.865	826	814	129	955	3.889	1.262	420	3.793	1.243	196
Juin	935	1.788	879	767	174	1.002	3.667	1.215	423	3.616	1.150	225
Juillet	942	1.866	1.125	801	159	1.108	3.939	1.250	453	3.828	1.287	397
Août	986	1.971	946	819	159	910	3.974	1.324	347	3.786	1.236	261
Septembre	977	1.905	1.073	772	166	1.111	3.926	1.372	407	3.526	1.181	346
Octobre	1.026	2.003	1.180	886	183	1.245	4.157	1.486	493	3.960	1.412	379
Novembre	952	1.895		792	152		3.717	1.315		3.545	1.257	

PÉRIODES	PORT D'ANVERS (1).				PORT DE GAND (2).							
	NAVIRES DÉSARMÉS (à fin de mois)				NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE	
	Nombre de navires		Tonnage (milliers de tonnes de jauge)		ENTRÉES			SORTIES			MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)	
	total	dont navires belges	total	dont navires belges	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Entrées	Sorties
1933 Moyenne mensuelle	63	39	209	99	149	163	177	148	161	66	143	111
1934 Moyenne mensuelle	37	22	137	59	161	171	192	161	172	84	117	110
1934 Septembre	32	19	126	55	176	177	271	177	188	97	136	103
Octobre	31	19	120	56	158	170	251	173	186	80	131	102
Novembre	31	21	108	58	150	156	139	155	161	94	88	90
Décembre	31	22	104	59	169	174	199	164	168	77	84	114
1935 Janvier	27	17	95	46	145	157	150	149	158	93	84	82
Février	25	17	71	46	148	152	166	145	154	95	93	136
Mars	25	18	73	52	168	165	113	169	162	85	121	105
Avril	26	19	76	55	132	127	173	138	139	48	115	117
Mai	20	14	57	38	134	146	172	123	134	53	151	137
Juin	19	14	56	40	146	170	192	145	170	70	105	132
Juillet	20	14	58	41	133	150	191	139	153	54	102	112
Août	19	14	58	43	156	178	153	156	182	56	104	124
Septembre	22	18	69	57	139	149	198	130	133	70	131	162
Octobre	15	11	49	37	144	160	168	149	167	71	126	125
Novembre	12	9	46	34	155	203		161	204			

(1) Chiffres communiqués par le capitaine du port d'Anvers.
 (2) " " " " par l'Administration du port de Gand.

MOUVEMENT DES PRINCIPAUX PORTS BELGES (suite).

PÉRIODES	PORTS DE BRUGES ET DE ZEEBRUGGE (1)						PORT DU GRAND-BRUXELLES (2)						
	NAVIGATION MARITIME				NAVIGATION FLUVIALE		NAVIGATION MARITIME				NAVIGATION FLUVIALE		
	Nombre de navires entrés	Tonnage des navires entrés (milliers de tonnes de jauge)	MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)		MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)		ENTRÉES			SORTIES			MARCHANDISES entrées et sorties (milliers de tonnes métriques)
			Entrées	Sorties	Entrées	Sorties	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	March. (Milliers de tonnes métriqu.)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	March. (milliers de tonnes métriqu.)	
1933 Moyen. m.	111	155	51	23	15	2	76	39	35	76	40	35	387
1934 Moyen. m.	97	120	46	18	13	4	74	40	32	73	40	39	427
1934 Septembre	71	83	43	8	15	3	75	44	37	74	42	37	350
Octobre	59	66	45	13	16	5	77	38	36	81	44	34	387
Novembre	65	73	43	12	8	3	81	41	41	77	37	29	392
Décembre	88	106	39	28	15	5	83	40	24	84	41	43	438
1935 Janvier	101	104	38	18	14	2	77	47	30	73	43	45	364
Février	99	101	40	16	15	3	62	28	17	67	32	31	367
Mars	118	125	38	23	17	2	75	39	20	75	38	45	440
Avril	96	104	30	18	18	1	63	27	14	57	30	29	427
Mai	109	115	22	19	18	3	70	35	21	71	33	19	453
Juin	122	143	19	22	16	6	78	34	20	75	30	29	447
Juillet	182	240	28	26	18	1	81	35	22	87	39	34	465
Août	217	284	50	38	15	1	85	39	17	83	37	46	525
Septembre	144	170	45	31	14	2	76	36	18	75	38	45	460
Octobre	131	166	47	25	15	3	60	28	18	64	30	35	496
Novembre	129	177					81	36	23	78	34	41	440

(1) Chiffres communiqués par la Compagnie des Installations maritimes de Bruges et le *Bulletin du Commerce avec les pays étrangers*.
 (2) Chiffres communiqués par la Société anonyme du Canal et des Installations maritimes de Bruxelles.

ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION EN BELGIQUE.

PÉRIODES	CHAMBRES DE COMPENSATION					CAISSE DE LIQUIDATION DE LA BOURSE DE BRUXELLES			
	BRUXELLES ET PROVINCE			BRUXELLES		COMPTANT			TERME
	Nombre de chambres à la fin de la période	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de séances	Nombre de participants à la fin de la période	Montant des liquidations (millions de francs)	Montant des liquidations (millions de francs)
1933 Moyenne mensuelle	38 (2)	337	20.971	160	14.895	20	250 (2)	346	62
1934 Moyenne mensuelle	38 (2)	329	22.352	157	16.606	20	250 (2)	328	46
1934 Septembre	38	301	20.526	141	15.099	20	250	277	47
Octobre	38	350	25.429	167	19.046	23	250	350	47
Novembre	38	338	24.891	163	18.266	21	250	391	56
Décembre	38	338	25.896	162	19.669	18	250	317	34
1935 Janvier	38	342	25.058	166	18.698	22	250	380	36
Février	38	301	20.389	146	14.727	20	250	362	47
Mars	38	325	25.052	160	17.868	20	250	547	65
Avril	38	336	32.975	166	25.529	20	250	1.147	130
Mai	38	351	38.507	170	29.940	21	250	1.837	112
Juin	38	323	24.980	157	18.519	19	250	1.192	97
Juillet	38	338	22.082	164	16.073	21	250	604	66
Août	38	300	23.252	144	17.574	19	250	488	56
Septembre	38	293	19.396	141	13.924	20	250	482	47
Octobre	38	335	21.562	160	15.420	23	250	707	57
Novembre	38	314	22.757	152	16.746	19	250	891	97

(1) Dans ce montant, les achats ou les ventes ne sont comptés qu'une seule fois.
 (2) Au 31 décembre.

MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX EN BELGIQUE.

PÉRIODES	Nombre de comptes à la fin de la période	Avoir global (moyenne journalière)	Crédits		Débits		Mouvement général	Pourcentage des opérations sans emploi de numéraire
			Versements	Virements	Chèques et divers	Virements		
1933 Moyenne mens..	(*) 330.815	2.608	3.398	8.261	3.411	8.271	23.341	86,6
1934 Moyenne mens..	(*) 348.411	2.635	3.349	8.170	3.306	8.176	23.000	87,4
1934 Septembre	341.232	2.564	2.953	7.560	3.017	7.558	21.087	87,5
Octobre	343.181	2.587	3.693	8.878	3.587	8.887	25.045	86,9
Novembre.....	345.853	2.627	3.291	8.257	3.331	8.254	23.133	87,6
Décembre	348.411	2.699	4.024	8.870	3.501	8.878	25.273	88,2
1935 Janvier	350.643	2.712	3.602	9.299	4.038	9.305	26.244	87,8
Février	352.881	2.660	2.945	7.700	3.027	7.698	21.370	87,9
Mars	354.839	2.572	3.570	8.459	3.491	8.478	23.999	87,9
Avril	356.222	2.729	4.085	9.286	3.945	9.283	26.600	87,6
Mai	357.498	2.782	4.153	9.876	4.159	9.867	28.054	88,3
Juin	358.264	2.816	3.584	8.887	3.603	8.891	24.965	87,8
Juillet	359.639	2.799	3.865	9.237	3.850	9.215	26.167	87,0
Août	361.012	2.895	3.970	9.390	3.673	9.384	26.417	88,3
Septembre	362.460	2.907	3.522	8.881	3.636	8.898	24.936	88,2
Octobre	364.249	3.061	4.309	10.381	4.236	10.385	29.310	87,7
Novembre.....	365.928	3.104	3.831	9.640	3.731	9.642	26.844	88,4

(*) Au 31 décembre.

CAISSE GENERALE D'EPARGNE (sous la garantie de l'Etat).

Dépôts sur livrets (particuliers exclusivement) (1)

(milliers de francs).

PÉRIODES	Versements	Remboursements	Excédents	Solde des dépôts à la fin de la période (2)	Nombre de livrets à fin d'année
Année 1933	2.360.065	2.487.354	— 127.289	9.964.355	5.351.554
Année 1934	2.413.296	2.213.555	199.741	10.452.043	5.456.620
1934 Septembre	179.017	147.874	31.143	10.186.357	
Octobre	212.365	171.790	40.575	10.226.932	
Novembre.....	175.304	194.138	— 18.834	10.208.097	
Décembre	205.006	249.006	— 44.000	10.452.043	
1935 Janvier	274.116	233.982	40.134	10.492.177	
Février	191.883	214.037	— 22.154	10.470.023	
Mars	155.721	386.236	— 230.514	10.239.509	
Avril	196.020	413.048	— 217.028	10.022.481	
Mai	269.449	245.793	23.656	10.046.133	
Juin	248.201	194.213	53.988	10.100.121	
Juillet	264.511	191.103	73.408	10.173.529	
Août	223.063 (3)	194.607 (3)	28.456 (3)	10.190.974 (3)	
Septembre	181.727 (3)	187.198 (3)	— 5.471 (3)	10.185.503 (3)	
Octobre	213.500 (3)	219.100 (3)	— 5.600 (3)	10.179.903 (3)	
Novembre.....	228.400 (3)	174.600 (3)	53.800 (3)	10.233.700 (3)	

(1) Les chiffres du présent tableau ne donnent que les mouvements de l'épargne pure.

(2) Les soldes des années 1933 et 1934 et celui de décembre 1934 comprennent les intérêts capitalisés de l'exercice.

(3) Chiffres approximatifs provisoires.

Banque Nationale de Belgique

Principaux postes des situations hebdomadaires.

(Milliers de francs.)

ACTIF	30-12-1913	20-12-1934	21-11-1935	28-11-1935	5-12-1935	12-12-1935	19-12-1935
Encaisse :							
Or	306.377	12.519.130	17.237.460	17.400.529	17.433.320	17.308.080	17.311.712
Traites et disponibilités « or » sur l'étranger.....	170.328	—	—	—	—	—	—
Portefeuille-effets sur la Belgique et valeurs-or sur l'étranger	603.712	3.277.687	6.744.834	6.819.615	6.619.187	6.534.694	6.496.015
Avances sur fonds publics	57.901	597.167	555.772	551.134	539.891	539.662	447.235
Bons, annuités et titres d'obligations du Trésor belge (lois du 27-12- 1930 et du 19-7-1932)	—	1.718.246	811.622	811.622	811.622	811.622	811.622
PASSIF							
Billets en circulation	1.049.762	17.565.508	20.687.177	20.792.070	20.857.436	20.691.546	20.542.772
Comptes courants particuliers	88.333	978.536	4.921.896	5.061.142	4.855.308	4.882.693	4.839.213
Compte courant du Trésor	14.541	143.453	219.730	211.094	168.274	105.841	184.729
Total des engagements à vue...	1.152.636	18.687.497	25.828.803	26.064.306	25.881.018	25.680.080	25.566.714
Rapport de l'encaisse aux engagements à vue	41,36 %	66,99 %	66,74 %	66,76 %	67,36 %	67,40 %	67,71 %
Taux d'escompte de traites acceptées.	5,— %	2,50 %	2,— %	2,— %	2,— %	2,— %	2,— %
Taux des prêts sur fonds publics....	5,— %	3,— %	3,— %	3,— %	3,— %	3,— %	3,— %

Rapport des effets impayés aux effets présentés à l'encaissement par la Banque Nationale de Belgique.

PÉRIODES	NOMBRE DES			MONTANT DES		
	Effets présentés	Effets impayés	%	Effets présentés	Effets impayés	%
				(milliers de francs)		
Année 1933	1.181.010	96.208	8,15	6.764.350	164.291	1,87
Année 1934	1.026.555	80.082	7,81	7.393.372	134.819	1,82
1934 Septembre	78.496	5.626	7,17	688.735	8.489	1,27
Octobre	82.441	5.982	7,26	669.610	8.658	1,29
Novembre	95.268	6.871	7,21	608.097	11.238	1,85
Décembre	104.243	8.023	7,70	924.813	12.708	1,37
1935 Janvier	92.085	7.200	7,82	1.000.976	11.937	1,19
Février	87.328	6.929	7,93	917.990	10.138	1,10
Mars	104.708	7.915	7,56	1.078.689	14.367	1,33
Avril	131.198	7.975	6,08	1.257.989	13.894	1,10
Mai	111.605	6.267	5,62	1.028.989	10.860	1,06
Juin	90.287	4.906	5,43	990.993	7.507	0,76
Juillet	72.666	3.862	5,31	533.325	5.266	0,99
Août	67.304	4.193	6,23	495.243	6.077	1,23
Septembre	63.349	4.262	6,73	330.045	5.933	1,80
Octobre	68.751	3.813	5,55	413.561	5.670	1,37
Novembre	69.841	3.774	5,40	470.696	5.252	1,12

Banque du Congo Belge

Principaux postes des situations mensuelles (milliers de francs).

ACTIF	31-12-1927	30-9-1934	30-4-1935	31-5-1935	30-6-1935	31-7-1935	31-8-1935	30-9-1935
Encaisse-or :								
Lingots et monnaies d'or	24.818	61.794	85.825	85.825	85.825	85.825	85.825	85.825
Devises-or sur l'étranger	28.768	—	—	—	—	—	—	—
Encaisses diverses et avoirs en banque	78.031	421.908	404.392	305.076	413.967	510.215	398.955	388.167
Effets sur la Colonie, la Belgique et l'étranger	263.880	23.287	90.532	158.161	145.238	139.180	151.553	142.287
Comptes courants	163.234	35.278	31.261	56.086	58.765	39.962	38.163	36.532
PASSIF								
Billets en circulation	124.619	106.498	115.832	114.808	116.920	122.821	122.295	118.987
Créditeurs :								
à vue	222.030	376.663	459.210	426.830	454.904	521.702	446.633	433.849
à terme	68.465	101.733	69.398	78.368	84.928	86.967	89.267	96.277
Rapport de l'encaisse en valeurs-or à la circulation fiduciaire	42,99 %	58,02 %	74,09 %	74,76 %	73,41 %	69,88 %	70,18 %	72,13 %

TAUX D'ESCOMPTE DES PRINCIPALES BANQUES D'EMISSION.

	depuis le	P. c.		depuis le	P. c.
Allemagne	22 septembre 1932	4,—	Hongrie	29 août 1935	4,—
Autriche	9 juillet 1935	3,50	Indes	30 novembre 1935	3,—
Belgique	16 mai 1935	2,—	Italie	9 septembre 1935	5,—
Bulgarie	15 août 1935	6,—	Japon	3 juillet 1933	3,65
Danemark	22 août 1935	3,50	Lettonie	1 ^{er} janvier 1933	5,50
Dantzig	20 octobre 1935	5,—	Lithuanie	1 ^{er} janvier 1934	6,—
Espagne	9 juillet 1935	5,—	Norvège	24 mai 1933	3,50
Estonie	1 ^{er} octobre 1935	4,50	Pologne	26 octobre 1933	5,—
États-Unis (Federal Reserve Bank of New-York)	2 février 1934	1,50	Portugal	13 décembre 1934	5,—
Finlande	3 décembre 1934	4,—	Roumanie	15 décembre 1934	4,50
France	26 novembre 1935	6,—	Suède	1 ^{er} décembre 1933	2,50
Grande-Bretagne	30 juin 1932	2,—	Suisse	3 mai 1935	2,50
Grèce	14 octobre 1933	7,—	Tchécoslovaquie	25 janvier 1933	3,50
Hollande	14 novembre 1935	3,50	Yougoslavie	18 janvier 1935	5,—

Banque des Règlements Internationaux, à Bâle

SITUATION

ACTIF

en milliers de francs suisses au pair monétaire.

PASSIF

	Au 31 octobre 1935	%	Au 30 novembre 1935	%		Au 31 octobre 1935	%	Au 30 novembre 1935	%
I. Or en lingots	32.231	4,8	27.647	4,3	I. Capital :				
II. Encaisse :					Capital autorisé et émis : 200.000 actions de 2.500 fr. suisses-or chacune	500.000		500.000	
A la banque et en compte courant dans d'autres banques	2.924	0,4	2.688	0,4	Actions libérées de 25 p. c.	125.000	18,7	125.000	19,3
III. Fonds à vue placés à intérêts	19.294	2,9	15.647	2,4	II. Réserves :				
IV. Portefeuille réescomptable :					1° Fonds de réserve légale	3.324		3.324	
1° Effets de commerce et acceptations de banque	127.486	19,1	131.389	20,2	2° Fonds de réserve de dividendes	5.845		5.845	
2° Bons du Trésor	211.611	31,7	201.252	31,0	3° Fonds de réserve générale	11.690		11.690	
V. Fonds à terme placés à intérêts :	339.097		332.641		III. Engagements à long terme :	20.859	3,1	20.859	3,2
A trois mois au maximum	40.283	6,0	36.265	5,6	1° Compte de Trust des annuités	154.811	23,2	154.905	23,9
VI. Effets et placements divers :					2° Dépôt du gouvernement allemand....	77.406	11,6	77.452	11,9
1° A 3 mois d'échéance au maximum :					3° Dépôt du gouvernement français (Sarre)	2.031	0,3	2.031	0,3
a) Bons du Trésor	34.996	5,2	33.762	5,2	4° Fonds de garantie du gouvern. français	61.930	9,3	61.930	9,5
b) Placements divers	64.712	9,7	43.426	6,7	IV. Dépôts à court terme et à vue (diverses monnaies) :	296.178		296.318	
2° De 3 à 6 mois d'échéance :					1° Banques centrales pour leur compte :				
a) Bons du Trésor	34.844	5,2	27.550	4,2	a) A trois mois au maximum	104.467	15,6	103.704	16,0
b) Placements divers	31.796	4,8	53.064	8,2	b) A vue	40.393	6,0	22.089	3,4
3° A plus de 6 mois d'échéance :					2° Banques centrales pour le compte d'au- tres déposants :	144.860		125.793	
a) Bons du Trésor	22.214	3,3	30.604	4,7	a) A 3 mois au maximum	2.966	0,4	2.969	0,5
b) Placements divers	34.358	5,2	34.384	5,3	b) A vue	10.420	1,6	9.869	1,5
VII. Autres actifs :	222.920		222.790		3° Autres déposants :	13.386		12.838	
1° Garantie reçue de Banques centrales sur effets cédés (comme ci-contre)	6.201	0,9	6.174	1,0	a) A 3 mois au maximum	501	0,1	299	0,0
2° Autres postes	5.412	0,8	5.336	0,8	b) A vue	2.227	0,3	462	0,1
TOTAUX...	668.362	100,0	649.188	100,0	V. Dépôts à vue (or)	2.728		781	
					VI. Postes divers :	20.496	3,1	21.687	3,3
					1° Garantie donnée sur effets de commerce cédés	6.244	0,9	6.221	1,0
					2° Autres postes	38.611	5,8	39.711	6,1
					TOTAUX...	44.855		45.932	
						668.362	100,0	649.188	100,0

NOTE. — L'or détenu en garde sous dossier pour le compte de banques centrales et les fonds détenus pour le service des emprunts internationaux dont la Banque des Règlements internationaux est le mandataire-trustee ou l'agent fiscal ne sont pas inclus dans ces situations.

Banque de France

Situations hebdomadaires (milliers de francs).

DATES	Encaisse- or (Monnaies et lingots)	Disponi- bilités à vue à l'étranger	Portefeuille commercial et effets publics			Avances sur titres	Billets au porteur en circulation	Comptes courants créditeurs	Rapport de l'encaisse-or à l'ensemble des engagements à vue %
			Effets de commerce escomptés		Effets négociables achetés				
			Sur la France	Sur l'étranger					
1933 Moyenne annuelle.	80.928.658	1.859.985	3.045.382	241.576	1.356.542	2.726.657	83.018.230	20.176.525	78,42
1934 Moyenne annuelle.	78.981.632	12.780	4.110.845	226.413	932.706	3.089.238	81.052.542	18.523.919	79,28
1934 Octobre	82.346.943	10.837	3.392.820	219.887	706.728	3.192.499	81.309.592	20.788.141	80,06
Novembre	82.164.737	8.150	3.552.507	219.473	787.552	3.215.719	80.641.125	21.481.439	80,46
Décembre	82.314.313	10.326	3.119.826	220.883	866.909	3.219.810	81.289.897	20.551.999	80,83
1935 Janvier	82.017.704	10.318	3.096.787	223.163	1.005.759	3.297.340	83.587.899	18.021.440	80,72
Février	81.883.244	8.667	3.397.625	221.154	1.128.247	3.140.669	82.561.440	19.164.928	80,49
Mars	82.619.782	9.756	3.604.117	219.363	894.594	3.147.291	83.008.447	19.343.438	80,72
Avril	81.985.654	8.672	3.675.193	220.659	1.027.538	3.169.247	83.307.935	18.749.257	80,33
Mai	80.283.158	9.732	3.531.987	221.015	1.031.482	3.112.162	82.651.517	17.575.196	80,10
Juin	70.725.183	72.893	7.885.179	222.788	1.194.762	3.339.933	82.124.920	14.048.247	73,54
Juillet	71.272.419	7.875	6.779.903	224.039	1.226.715	3.356.561	82.198.666	13.343.274	74,60
Août	71.582.692	7.733	6.414.534	221.374	1.195.477	3.199.362	81.489.507	13.672.282	75,22
Septembre	72.056.934	7.800	6.666.899	220.961	1.211.296	3.199.741	81.093.635	13.607.019	75,37
Octobre	72.093.149	22.762	7.474.501	216.630	1.195.304	3.198.013	83.337.486	13.060.610	74,79
Novembre	71.322.732	8.176	7.610.200	212.815	1.239.298	3.248.373	82.545.436	13.318.938	74,40
Décembre	65.904.918	17.217	9.878.275	213.165	1.289.963	3.392.125	81.689.278	11.637.605	70,62

Taux d'escompte { actuel : 6 %, depuis le 26 novembre 1935.
précédent : 5 %, depuis le 22 novembre 1935.

Nederlandsche Bank

Situations hebdomadaires (milliers de florins).

DATES	Encaisse- métallique	Portefeuille-effets		Avances sur nantisse- ments	Compte du Trésor (débitEUR)	Billets en circulation	Comptes courants créditeurs (particuliers et Trésor)	Assignations de banque	Rapport de l'encaisse métallique aux engagements à vue %
		sur la Hollande	sur l'étranger						
1933 Moyenne annuelle.	917.900	37.817	40.814	107.341	1.369	936.068	186.027	114	81,79
1934 Moyenne annuelle.	869.170	27.541	1.178	148.596	765	901.352	163.017	181	81,05
1934 Octobre	893.550	25.437	866	145.884	—	901.740	188.917	134	81,92
Novembre	903.239	26.540	866	147.690	—	909.955	193.302	104	81,86
Décembre	859.981	26.491	866	143.085	2.920	882.965	173.443	69	81,40
1935 Janvier	863.009	26.555	866	142.710	—	890.790	165.899	138	81,66
Février	837.383	26.408	866	145.222	—	875.860	156.796	43	81,09
Mars	832.006	25.487	866	129.661	—	879.485	129.959	27	82,42
Avril	694.096	36.187	376	194.933	—	871.566	75.680	106	73,27
Mai	665.708	43.836	806	199.699	—	868.135	64.087	99	71,41
Juin	642.130	38.651	786	197.651	—	858.925	44.541	62	71,07
Juillet	702.794	26.151	786	141.463	—	830.187	62.321	110	78,74
Août	605.222	43.785	356	186.189	228	818.798	37.380	13	70,69
Septembre	621.538	47.120	356	143.605	6.944	803.647	36.219	31	74,01
Octobre	576.064	56.392	1.074	170.570	15.000	805.778	34.029	61	68,60
Novembre	626.598	47.762	1.074	151.488	5.204	815.909	36.123	157	73,53
Décembre	630.053	29.744	1.077	125.231	12.294	795.290	46.126	43	77,27

Taux d'escompte { actuel : 3,50 %, depuis le 14 novembre 1935.
précédent : 4 %, depuis le 5 novembre 1935
et 4,50 % depuis le 2 octobre 1935.

Banque d'Angleterre

Situations hebdomadaires (milliers de £).

DATES	Encaisse métallique		Placements du « Banking Department »				Billets en circulation	Dépôts	Rapport de l'encaisse du Banking Department au solde de ses dépôts (prop. of reserv. to liabilities) %
	Or Issue (Department)	Monnaies d'or et d'argent (Banking Department)	Valeurs garanties par l'Etat	Escomptes et avances	Autres valeurs	Ensemble			
1933 Moyenne annuelle.	176.617	1.079	79.589	11.816	14.121	105.526	371.218	157.374	44,5
1934 Moyenne annuelle.	191.488	744	81.125	7.847	11.132	100.104	378.689	155.660	47,1
1934 Octobre10	191.939	650	83.384	14.032	10.289	107.705	379.551	163.106	44,7
Novembre..... 7	192.050	596	79.804	9.642	10.655	100.101	379.787	155.221	46,9
Décembre 5	192.183	526	84.806	9.566	10.101	104.473	385.447	153.848	43,7
1935 Janvier 9	192.302	495	88.096	9.041	10.755	107.802	385.606	157.000	42,7
Février 6	192.434	588	82.911	9.277	9.907	102.095	376.988	159.952	47,5
Mars 6	192.521	571	85.146	5.426	10.757	101.329	380.066	156.100	46,7
Avril10	192.556	534	88.476	6.346	10.231	105.053	388.308	152.169	42,5
Mai 8	192.639	607	92.476	5.799	10.295	108.570	394.249	149.820	39,3
Juin 5	192.664	791	89.976	5.380	11.226	106.582	395.891	146.313	39,3
Juillet10	192.717	555	95.801	10.373	12.582	118.756	400.652	153.320	34,3
Août 7	192.774	570	87.201	14.078	13.115	114.394	411.836	137.748	30,1
Septembre 4	193.355	760	83.415	14.080	12.841	110.336	401.622	144.569	36,3
Octobre 9	193.673	791	85.495	17.619	11.848	114.962	402.116	149.665	34,9
Novembre..... 6	195.483	925	87.215	10.986	12.493	110.694	402.158	147.209	36,8
Décembre..... 4	198.409	731	89.417	10.714	12.501	112.632	405.567	148.322	36,1

Taux d'escompte { actuel : 2 %, depuis le 30 juin 1932.
précédent : 2 ½ %, depuis le 12 mai 1932.

Reichsbank (Allemagne)

Situations hebdomadaires (milliers de Rm.).

DATES	Encaisse or	Devises admises dans la couverture des billets	Monnaies divisiennaires	Valeurs servant de couverture additionnelle	Portefeuille effets	Avances sur nan-tissements	Bons du Trésor escomptés	Billets en circulation	Divers engagements à vue	Rapport de l'or et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1933 Moyenne annuelle.....	457.067	72.633	243.394	—	2.884.759	98.794	20.281	3.372.710	396.128	14,20
1934 Moyenne annuelle.....	158.683	6.060	244.901	372.255	3.213.796	91.570	15.334	3.561.496	644.410	3,92
1934 Octobre 6	78.562	3.907	204.653	433.393	3.678.812	77.979	1.140	3.772.631	798.026	1,80
Novembre..... 7	77.829	4.231	243.163	434.434	3.604.981	76.653	2.390	3.651.142	927.495	1,79
Décembre 7	78.648	4.177	180.643	437.709	3.703.392	91.519	4.030	3.716.833	856.840	1,81
1935 Janvier 7	79.122	4.653	237.951	447.514	3.638.752	70.691	16.310	3.684.522	934.358	1,81
Février 7	79.844	4.646	237.906	438.193	3.526.665	63.906	2.540	3.525.470	774.255	1,96
Mars 7	80.173	4.528	138.476	434.919	3.665.798	63.244	10.550	3.489.279	897.357	1,93
Avril 6	80.854	4.307	107.930	410.582	3.599.023	48.558	6.630	3.528.874	843.371	1,95
Mai 7	82.200	4.048	160.103	357.512	3.689.922	75.608	3.190	3.566.619	912.750	1,93
Juin 7	83.104	4.021	127.445	377.267	3.697.626	47.112	10.590	3.732.281	735.113	1,95
Juillet 6	85.824	4.006	143.110	335.668	3.669.107	45.113	220	3.740.490	717.765	2,01
Août 6	104.636	5.296	183.434	337.737	3.640.410	38.469	5.760	3.740.266	730.790	2,46
Septembre 7	94.799	5.344	148.842	340.790	3.746.090	38.429	48.490	3.881.445	695.558	2,18
Octobre 7	94.308	4.499	134.048	347.184	3.964.509	40.833	6.830	4.004.691	690.172	2,10
Novembre..... 7	87.798	5.444	175.351	345.287	3.911.443	42.330	770	3.979.669	692.116	2,—
Décembre..... 7	88.277	5.296	155.626	346.588	3.942.439	41.695	9.330	4.044.580	735.486	1,96

Taux d'escompte { actuel : 4 %, depuis le 22 septembre 1932.
précédent : 5 %, depuis le 28 avril 1932.

Banque Nationale Suisse

Situations hebdomadaires (milliers de fr. s.).

DATES	Encaisse or	Disponi- bilités « or » à l'étranger	Portefeuille effets sur la Suisse	Avances sur nan- tissements	Correspon- dants	Billets en circulation	Autres engagements à vue	Rapport de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engagements à vue, en %
1933 Moyenne annuelle.....	2.120.918	19.094	20.133	54.178	12.150	1.444.461	796.506	95,50
1934 Moyenne annuelle.....	1.787.692	12.984	38.702	75.892	9.569	1.352.984	568.438	93,71
1934 Octobre 6	1.821.565	20.635	49.023	74.441	5.912	1.372.623	592.660	93,74
Novembre..... 7	1.907.580	19.055	18.319	75.708	7.485	1.351.842	662.942	95,62
Décembre 7	1.909.828	17.666	21.606	80.453	6.327	1.347.555	669.973	95,54
1935 Janvier 7	1.909.795	5.121	24.088	73.840	7.785	1.362.009	638.504	95,72
Février 7	1.822.862	3.659	24.511	67.010	5.705	1.299.122	604.923	95,93
Mars 7	1.782.387	14.079	23.208	65.712	5.628	1.305.940	564.752	96,03
Avril 6	1.594.553	5.584	32.536	73.381	6.440	1.325.571	388.044	93,38
Mai 7	1.342.838	3.299	119.070	76.366	31.921	1.287.216	292.389	85,22
Juin 7	1.162.486	10.619	171.037	114.732	30.392	1.269.396	247.137	77,35
Juillet 6	1.220.854	11.193	149.736	114.015	51.341	1.273.602	323.438	77,14
Août 7	1.300.923	11.511	105.418	93.511	19.190	1.251.267	313.973	83,85
Septembre 7	1.372.248	9.303	102.813	88.375	16.664	1.261.666	355.410	85,43
Octobre 7	1.375.509	21.886	92.151	102.417	7.189	1.206.126	334.218	85,71
Novembre..... 7	1.387.369	22.038	77.333	103.741	8.186	1.294.762	339.335	86,25
Décembre 7	1.391.898	2.155	99.395	97.697	6.560	1.294.749	343.302	85,10

Taux d'escompte { actuel : 2 ½ %, depuis le 3 mai 1935.
précédent : 2 %, depuis le 22 janvier 1931.

Banque de Pologne

Situations hebdomadaires (milliers de zloty).

DATES	Encaisse or	Avoirs à l'étranger, devises et monnaies étrangères ne servant pas de couverture	Portefeuille effets	Avances sur titres	Billets en circulation	Exigibilités à vue (y compris le compte courant du Trésor)	Rapport de l'encaisse-or à l'ensemble des engagements à vue, en %
1933 Moyenne annuelle.....	483.914	(1) 86.741	616.972	96.212	993.485	180.663	41,25
1934 Moyenne annuelle.....	488.842	51.672	618.677	58.970	932.512	235.049	41,87
1934 Octobre10	495.947	37.578	647.579	61.623	975.691	212.691	41,73
Novembre.....10	498.062	35.860	638.742	47.448	968.401	212.535	42,18
Décembre10	499.723	26.993	619.101	48.794	956.894	212.914	42,72
1935 Janvier10	503.625	22.091	612.888	46.507	938.268	236.843	42,86
Février10	505.101	17.451	613.223	48.330	933.022	210.662	44,16
Mars10	506.107	14.606	620.549	48.023	934.636	205.893	44,37
Avril10	507.695	14.842	617.102	55.046	942.862	210.592	44,02
Mai10	509.056	17.673	611.814	47.285	931.205	244.879	43,28
Juin10	509.379	16.534	634.971	54.693	946.687	209.848	44,04
Juillet10	510.698	17.067	644.120	48.300	931.723	212.753	44,62
Août10	511.166	11.844	629.753	60.339	929.933	209.157	44,87
Septembre10	511.600	8.418	649.159	53.320	956.094	194.736	44,45
Octobre10	466.591	26.016	683.750	66.081	989.480	154.134	40,80
Novembre.....10	446.506	21.549	714.665	67.692	1.000.392	162.703	38,39
Décembre.....10	442.902	21.253	686.995	79.517	991.528	182.442	37,73

Taux d'escompte { actuel : 5 %, depuis le 26 octobre 1933.
précédent : 6 %, depuis le 21 octobre 1932.

(1) Depuis le 31 mars 1933, la couverture de la circulation est constituée uniquement par de l'or. Avant cette date, des devises étrangères étaient également comprises dans la couverture.

Federal Reserve Banks

Situations hebdomadaires (milliers de £).

DATES	RÉSERVES		Effets escomptés	Effets achetés sur le marché libre	Fonds publics nationaux	Billets en circulation (Federal Reserve Notes)	Dépôts (Banques associées, Trésor et divers) (2)	Rapport total des réserves aux engagements à vue %
	Créances en certificats-or sur le Trésor (1)	Autres réserves						
1933 Moyenne annuelle	3.434.005	226.314	279.179	81.646	2.051.831	3.139.467	2.553.493	64,3
1934 Moyenne annuelle	4.612.608	226.183	35.982	24.832	2.431.129	3.081.570	3.948.223	68,8
1934 Août	4.953.905	219.961	20.550	5.200	2.431.760	3.095.333	4.292.923	70,0
Septembre	4.983.967	209.113	23.637	5.219	2.431.809	3.149.659	4.273.047	70,0
Octobre	4.980.342	211.449	15.257	5.810	2.431.165	3.175.674	4.233.428	70,1
Novembre	5.019.373	212.643	10.669	6.073	2.430.192	3.189.172	4.236.732	70,5
Décembre	5.131.424	218.767	10.466	5.682	2.430.204	3.213.805	4.347.662	70,8
1935 Janvier	5.181.136	287.644	6.994	5.611	2.430.254	3.136.987	4.556.522	71,1
Février	5.461.660	270.330	6.428	5.503	2.430.221	3.101.685	4.844.189	72,1
Mars	5.672.037	247.266	6.108	5.506	2.430.480	3.159.989	4.880.023	72,4
Avril	5.611.346	236.131	6.391	5.304	2.430.819	3.174.531	4.897.068	72,4
Mai	5.785.880	237.661	5.960	4.698	2.430.245	3.160.066	5.085.913	73,0
Juin	5.931.547	222.982	8.083	4.700	2.430.206	3.182.049	5.206.147	73,4
Juillet	6.249.102	216.175	8.371	4.687	2.430.759	3.299.860	5.393.593	74,4
Août	6.310.203	238.926	6.300	4.685	2.430.332	3.303.113	5.480.928	74,6
Septembre	6.501.681	206.401	10.708	4.685	2.430.213	3.413.933	5.624.355	75,0
Octobre	6.744.906	207.251	9.587	4.686	2.430.209	3.498.789	5.703.019	75,6
Novembre	7.082.526	223.634	6.801	4.676	2.430.172	3.563.254	5.967.179	76,7
Décembre (*)	7.410.350				2.430.180	3.648.240	6.231.230	

Taux d'escompte de la Federal Reserve Bank of New York } actuel : 1,50 %, depuis le 2 février 1934.
} précédent : 2 %, depuis le 20 octobre 1933.

- (1) Depuis le 31 janvier 1934, cette réserve ne comprend plus que des certificats-or, l'or ayant été remis au Secrétaire du Trésor américain.
 (2) Depuis le 8 mars 1933, ce poste comprend les « Special deposits » (member banks et nonmember banks).
 (*) Chiffres provisoires.

Banque d'Italie

Situations hebdomadaires (milliers de Lit.).

DATES	Encaisse-or	Devises et avoirs à l'étranger admis dans la couverture des billets	Effets sur l'Italie	Avances sur nantisssem.	Comptes courants débiteurs	Billets en circulation	Assignations sur la Banque	Comptes courants productifs et compte courant du Trésor	Rapports de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1933 Moyenne annuelle .	6.669.741	557.058	4.628.868	569.646	58.817	13.078.286	329.630	1.390.399	48,84
1934 Moyenne annuelle .	6.515.543	67.255	3.642.049	1.329.933	90.532	12.948.327	321.199	1.131.210	45,71
1934 Août	6.338.032	36.513	3.217.615	1.058.619	47.529	13.274.624	306.213	1.010.606	43,69
Septembre	6.327.933	30.968	3.258.683	1.270.078	70.626	13.129.134	283.538	994.375	44,14
Octobre	6.168.275	27.775	3.262.618	1.402.109	79.593	13.411.131	312.673	882.539	42,42
Novembre	6.017.362	26.987	3.321.346	1.630.911	109.120	13.124.367	231.873	840.209	42,58
Décembre	5.769.491	27.053	3.329.116	1.782.800	97.800	13.015.992	313.231	755.601	41,15
1935 Janvier	5.818.223	93.183	3.956.992	1.582.756	99.697	12.912.787	328.279	863.290	41,91
Février	5.822.484	49.315	3.757.823	1.099.538	68.795	12.613.451	278.739	930.170	42,48
Mars	5.824.286	50.800	3.567.378	1.219.925	52.730	12.588.028	259.179	929.563	42,64
Avril	5.826.381	52.379	3.405.244	1.278.949	38.068	12.891.811	316.452	769.859	42,06
Mai	5.828.166	53.710	3.406.891	1.343.702	95.810	12.787.046	307.360	701.198	42,64
Juin	5.829.341	54.852	3.390.334	1.510.571	46.317	12.918.407	327.074	802.954	41,89
Juillet	5.523.658	361.060	3.428.083	1.552.578	112.788	13.210.174	395.372	763.551	40,95
Août	5.057.032	362.181	3.622.330	1.899.969	123.729	13.912.462	377.125	639.040	36,23
Septembre	4.562.924	432.018	4.048.675	2.303.392	147.543	14.235.566	379.571	762.096	32,48
Octobre	4.025.363	412.641	4.552.859	3.242.704	130.803	15.427.072	526.118	792.396	26,50

Taux d'escompte } actuel : 5 % depuis le 9 septembre 1935.
} précédent : 4,5 % depuis le 12 août 1935.

N. B. — Par décret du 4 décembre 1935, le gouvernement italien a décidé de suspendre la publication périodique de la situation de la Banque d'Italie.